

AYZE

Bulletin municipal 2023

Ayze

Village & Vignoble
Vivants



AYZE
vivons ensemble !



EDITO

L'année 2023 marque le milieu de notre mandat municipal.

L'hiver bien trop doux succède à une année extrêmement chaude et nous rappelle que les collectivités locales doivent être en première ligne pour relever les nouveaux défis climatiques.

L'environnement reste au centre de nos préoccupations.

Nous apportons avec la REFG une attention particulière à la production et la distribution d'eau potable. La gestion intercommunale de cette ressource permet à l'ensemble de notre réseau de disposer d'un approvisionnement de sécurité.

Nous nous sommes fixé 4 objectifs: développer, préserver, partager et économiser cette eau qui subit des contrôles réguliers et nombreux. Vous pouvez la consommer en toute confiance et éviter l'achat en bouteille.

Vous contribuerez à la réduction de déchets ménagers qui font l'objet de nouvelles consignes de tri qui vous sont exposées dans ces pages. L'incinérateur des ordures ménagères résiduelles de Marignier vient de subir d'importantes modifications. Il produit maintenant de l'électricité pour 3000 habitants et alimente un réseau d'eau chaude destiné au chauffage urbain de 3000 logements.

Notre participation au plan de protection de l'atmosphère à travers le fond air-bois et air-industrie porte ses fruits. Les contrôles récents montrent que nous sommes passés en dessous des seuils de tolérance européens. Nous fleuretons maintenant avec les préconisations de l'OMS.

A travers les services de Proximiti (location de vélo, transport en commun et auto partage) nous vous proposons d'être vous aussi acteurs de la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

La création du nouveau tronçon de la nouvelle voie verte doit aussi vous inciter à limiter l'usage de la voiture. Nous étudions le prolongement de cette portion en direction des Merzières.

Pour les amateurs de télétravail, Faucigny Glière Fibre Optique offre les services de deux nouveaux opérateurs. Nous nous inscrivons aussi dans la transition énergétique à travers la production d'électricité solaire et la réduction des horaires d'éclairage public.

Les bâtiments du Clos Chaboud et de la Mairie sont équipés maintenant de chaudières aux pellets bois et nous installons des chauffe-eau solaires aux vestiaires du foot.

Sur le Môle les réseaux d'eau sont remis à neuf pour permettre le maintien du pastoralisme. Nous engageons une réflexion pour la création d'un conservatoire du Gringet, cépage endémique de nos coteaux.

Une opération d'envergure va être menée sur le secteur des lacs. Un espace bucolique destiné aux familles et aux pêcheurs va voir le jour à partir de cette année. Les travaux vont durer 3 ans.

Au centre du village nous continuerons l'aménagement avec malheureusement son lot de désagréments.

La construction du rond-point à l'intersection route des Chenevaz-RD 1205 débutera dans les prochains mois. Elle apportera aussi de nombreuses perturbations de circulation. Merci pour votre patience et votre compréhension.

Notre équipe œuvre avec efficacité pour mener à bien ses projets et améliorer la qualité de vie à Ayze.

La crise énergétique que nous traversons impacte nos capacités d'autofinancement, la fiscalité locale est de moins en moins locale alors que nous avons besoin d'un panier de ressources adapté à nos compétences et à notre dynamique de territoire.

Nous serons donc vigilants dans l'engagement de nos dépenses et nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien efficace et volontaire de la CCFG, du Conseil Départemental et de la Région.

Les aides de l'État sont de plus en plus comptées et difficiles d'accès. Nous ne pouvons que le constater et le regretter, mais il en faut plus pour altérer notre volonté d'avancer.

Sommaire

Vie Municipale

Le personnel communal	4
Le CCAS	4

Finances

Le budget en 1980	5
Le budget 2022	5

Urbanisme

La mappe sarde	6
Les modifications du PLU	8

Cœur de Vie

50 ans CS Ayze (1972-2022)	9
Les journées européennes du patrimoine	10
Le Printemps des associations	10
Location des salles	11
Octobre rose 2022	11
Les marchés nocturnes 2022	12
Fête de la musique	12
La fête des voisins	13
Ayze art expo	14
Le Téléthon 2022	14
Les associations ayzoises	15

Voirie et Réseaux

Les vieux murs	23
L'éclairage public	23
Le tri plus simple	23
Réalisations 2022	24
Les projets 2023	25
Sécurisation de l'intersection	25
Vidéo protection	25

Bâtiments

L'église Saint Pierre d'Ayze	26
Les lavoirs	27
Inauguration du restaurant scolaire	28
Inauguration de l'espace René-Rosset	28
Réalisations	28

Scofaire

Eric Désailloud	30
Les écoles	33
Amélioration de la sécurité des abords de l'école Lucie-Aubrac	33

Environnement

Les lacs d'Ayze, un peu d'histoire	34
Aménagement de la plaine des lacs	34
Le conservatoire du Gringet	35
Les travaux sur le Môle	36
Opération EcoMôle	36
Les terrasse d'ayze	37
L'actualité de la vigne	37

La CCFG, la Région, Le département

Infos pratiques

L'application mobile Politeia	40
Entretien des forêts et des espaces verts	40
Le 112 et le 17 sont des numéros d'urgence ..	40
Les opérateurs fibre	41
La navette marché Proxim iTi	41
2 fléaux : les chiens errants et les excès de vitesse	42
Faune sauvage trop abondante	42
Covoiturage	43
Numéros utiles	44
Le nouveau panneau lumineux	45
Fonds air-bois	45

Etat Civil

Les manifestations 2023	Au dos
-------------------------------	--------

Comité de rédaction : la Commission Cœur de vie, l'équipe municipale et les associations d'Ayze.

Photos : la Commune d'Ayze et les associations d'Ayze. **Illustration de couverture :** Sandrine FLICOURT

Création et composition : imprimerie Uberti-Jourdan - Bonneville - Imprimé à 1300 exemplaires. Ce bulletin est édité par la Commission Cœur de vie, l'équipe municipale et la commune d'Ayze. Merci à la CCFG et aux associations d'Ayze pour les informations et photos fournies.

Mairie d'Ayze : 3 route de Marignier - 74130 Ayze - Tél. : 04 50 97 04 21 - Fax : 04 50 25 28 42

E-mail : info@ayze.fr - Site Internet : www.ayze.fr -  Ayze, village & vignoble vivants

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Le service du portage des repas à domicile a été créé fin 2008 et Françoise SHAQIRI avait été recrutée pour ce poste afin de livrer les repas chaque jour à nos aînés. En septembre dernier, elle a pris une retraite bien méritée et nous lui souhaitons de belles années auprès de sa famille.

Gwendoline VOISIN, qui la remplaçait déjà pendant les congés annuels, a accepté de reprendre le poste et c'est avec enthousiasme que quatre matins par semaine, elle porte leurs déjeuners aux bénéficiaires du service.

Pierre PEREZ a rejoint les services techniques en mai dernier, il a été recruté pour renforcer l'équipe déjà en place et pour s'occuper notamment de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux ; nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

Jean-François BOURGEOIS a, quant à lui, fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} février de cette année après 12 ans passés aux services techniques.



LE CCAS

Comme à l'accoutumée, le CCAS reste à l'écoute des besoins des seniors en proposant le portage des repas à ceux qui le sollicitent. Un marché a été conclu avec le CCAS de Bonneville et ainsi, c'est l'entreprise Leztroy qui prépare les repas, avec une majorité de produits locaux. Pour bénéficier du portage des repas, il suffit de prendre contact avec la mairie.

Depuis 2022, pour la fin d'année, nos seniors choisissent entre le repas offert par la mairie ou un colis distribué à Noël. Ceux-ci ont toujours beaucoup de succès.

Mais le CCAS a souhaité cette année aller plus loin en proposant un après-midi récréatif le dimanche 2 octobre dernier. Le groupe Panash Compagnie a ravi l'assemblée avec des chansons et musiques italiennes, rendant ce moment très sympathique ! Ce rendez-vous démarrait la Semaine Bleue, qui est une semaine nationale tournée vers les retraités et les personnes âgées. C'est aussi un moment privilégié pour informer le public sur la place des retraités et leur rôle dans notre société. En partenariat avec la CCFG, divers programmes ont été proposés (ateliers, sorties, thé dansant...). À Ayze, une conférence débat a eu lieu avec pour thème « Comment prévenir les effets métaboliques du vieillissement, à compter de 50 ans ? ». Là aussi, le public a apprécié cet échange.

Ce même jour, le bus SOLIHA a fait un arrêt dans notre village afin de faire découvrir des solutions, des aides et un accompagnement pour réaliser sereinement des travaux d'adaptation des logements ou de rénovation



énergétique. Pour tout renseignement, contacter www.hautesavoie.soliha.fr.

Autre information: une convention a été signée entre le SM4CC (Syndicat des 4 communautés de communes) et le CCAS d'Ayze; ainsi les Ayzois souhaitant se rendre au marché de Bonneville peuvent bénéficier de la gratuité de la navette Proximiti, sous réserve d'avoir la carte d'ayant droit senior.

Trois rotations sont prévues avec point de recueil à l'Ecole Lucie-Aubrac et aux Merzières et dépose à la librairie rue Sainte-Catherine, à Bonneville.

Cette carte est à retirer au bureau Proximiti, situé 56, place de l'Hôtel de ville à Bonneville : prière de se munir d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et d'une photo d'identité.

Pour 2023, les membres du CCAS réfléchissent à de nouveaux rendez-vous conviviaux et ne manqueront pas de vous tenir informés.

LE BUDGET

Le budget primitif est un outil essentiel. Il permet de planifier les dépenses et les recettes de la municipalité pour une période d'un an. Le budget communal est divisé en deux parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement est destinée à financer les dépenses courantes de la commune, telles que les charges de personnel, l'entretien des bâtiments et des équipements, les factures d'eau et d'électricité, les fournitures diverses, les frais de communication, etc. Les dépenses de fonctionnement sont financées par les recettes courantes de la commune, telles que les taxes foncières, les redevances, les dotations, etc.

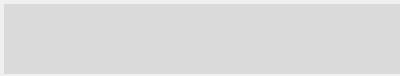
La section d'investissement, quant à elle, est destinée à financer des projets d'investissement à plus long terme, tels que la construction de nouveaux bâtiments, l'amélioration des infrastructures existantes, l'achat de matériel et d'équipements, etc. Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes d'investissement, telles que la taxe d'aménagement, les subventions du département, de la région, de l'état, etc.

Compte administratif 1980 (en Francs)

En 1981, le conseil municipal réuni sous la présidence de M. René Rosset, Maire Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1980 dressé par Jean-François Ardizzi, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite sur le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 651'627 Francs (99'339 €)



Recettes : 901'873 Francs (137'489 €)



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 273'622 Francs (41'713 €)



Recettes : 328'134 Francs (50'023 €)



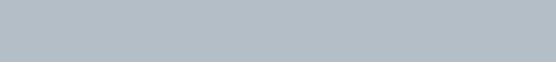
Compte administratif 2022

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1'276.405 euros



Recettes : 1'867.535 euros

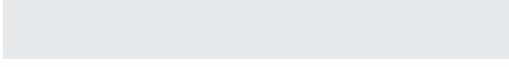


LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1'286'294 euros



Recettes : 2'553'270 euros






Le résultat de clôture dans le compte administratif est la différence entre les recettes et les dépenses de la commune au cours d'un exercice budgétaire. En d'autres termes, c'est le montant restant à la fin de l'exercice une fois que toutes les dépenses ont été payées et toutes les recettes ont été encaissées.

L'excédent budgétaire peut être utilisé de différentes manières, selon la politique de la commune et les besoins de ses habitants. Par exemple, il peut être affecté à des projets d'investissement pour améliorer les infrastructures de la commune, ou il peut être utilisé pour rembourser des dettes ou pour constituer une réserve financière pour faire face aux imprévus.

En général, il est considéré comme une bonne pratique de maintenir un excédent budgétaire raisonnable pour assurer la stabilité financière de la commune à long terme.



L'ÉTAT AUGMENTE LES BASES DE LA TAXE FONCIÈRE

Le taux d'imposition communal est un sujet de préoccupation pour de nombreux citoyens, notamment en période de crise économique et sociale.

Cette année, l'état a décidé d'augmenter ces bases de 7.1% ce qui aura pour effet d'augmenter la taxe foncière des ayzois.

LA MAPPE SARDE OU LE CADASTRE SARDE

Un des premiers cadastres graphiques d'Europe

Les départements actuels de la Savoie et de la Haute-Savoie ont une histoire particulière. Jusqu'en 1860, ils ne font pas partie de la France, mais d'un état indépendant dirigé par la Maison de Savoie. Cette puissante dynastie possède ses propres lois, sa propre administration et son propre système judiciaire. Mais s'il existe des choses immuables d'un royaume à l'autre, ce sont bien les impôts. Comme ailleurs, les ducs de Savoie prélèvent une taxe sur les propriétés foncières, appelée la taille, dont les nobles et le clergé sont exempts. Les sommes à payer sont établies en se basant sur des livres fonciers qui décrivent les confins des parcelles, leur superficie et leur degré de bonté attribué selon leur qualité.

Au début du XVIII^e siècle, le duc de Savoie Victor-Amédée II décide de réorganiser ce système fiscal afin d'établir une répartition plus juste et plus complète de l'impôt. Pour cela, il ordonne la réalisation d'un cadastre dont la modernité consiste à être basée non plus sur des livres descriptifs mais sur des plans topographiques. Ces documents, appelés cadastres sardes ou mappes sardes, constituent l'un des premiers cadastres graphiques d'Europe réalisés sur la totalité d'un territoire.



Carte des Etats de Savoie dans l'Europe de la première moitié du XVIII^e siècle

La campagne de relevés pour ce nouveau cadastre commence en 1728. Elle va durer dix ans, un temps record au vu du nombre de kilomètres parcourus et des moyens de mesure de l'époque. Plus de cent géomètres, répartis en petits groupes, arpencent les moindres recoins, parfois très accidentés, du territoire alpin. Pour chaque commune, ils réalisent des levés parcellaires qu'ils assemblent pour former une première carte à l'échelle 1/2372. Cette mappe originale est envoyée à Chambéry où sont réalisées deux copies, dont l'une est destinée à la paroisse concernée, et l'autre aux Archives de la Cour à Turin. Les mappes prennent la forme de grandes feuilles de papier collées sur une toile de lin de plusieurs mètres. Elles sont colorées à l'aquarelle et légendées, pour certaines, de manière très soignée, voire artistique. Le dessin des parcelles est extrêmement réaliste et d'une précision telle qu'il est possible de distinguer un champ cultivé d'une forêt ou d'un jardin.

Un formidable outil de recherche historique

Selon les communes, les mappes sont en plus ou moins bon état, car elles ont parfois été utilisées jusqu'au XX^e siècle, faute d'autre document cadastral. Toutefois, la plupart sont encore très lisibles. Elles constituent alors de véritables bases de données pour les chercheurs et les historiens, car elles montrent de manière concrète à quoi ressemblaient les villages savoyards au début du XVIII^e siècle. Les registres qui accompagnent les plans apportent quant à eux des informations très précieuses,

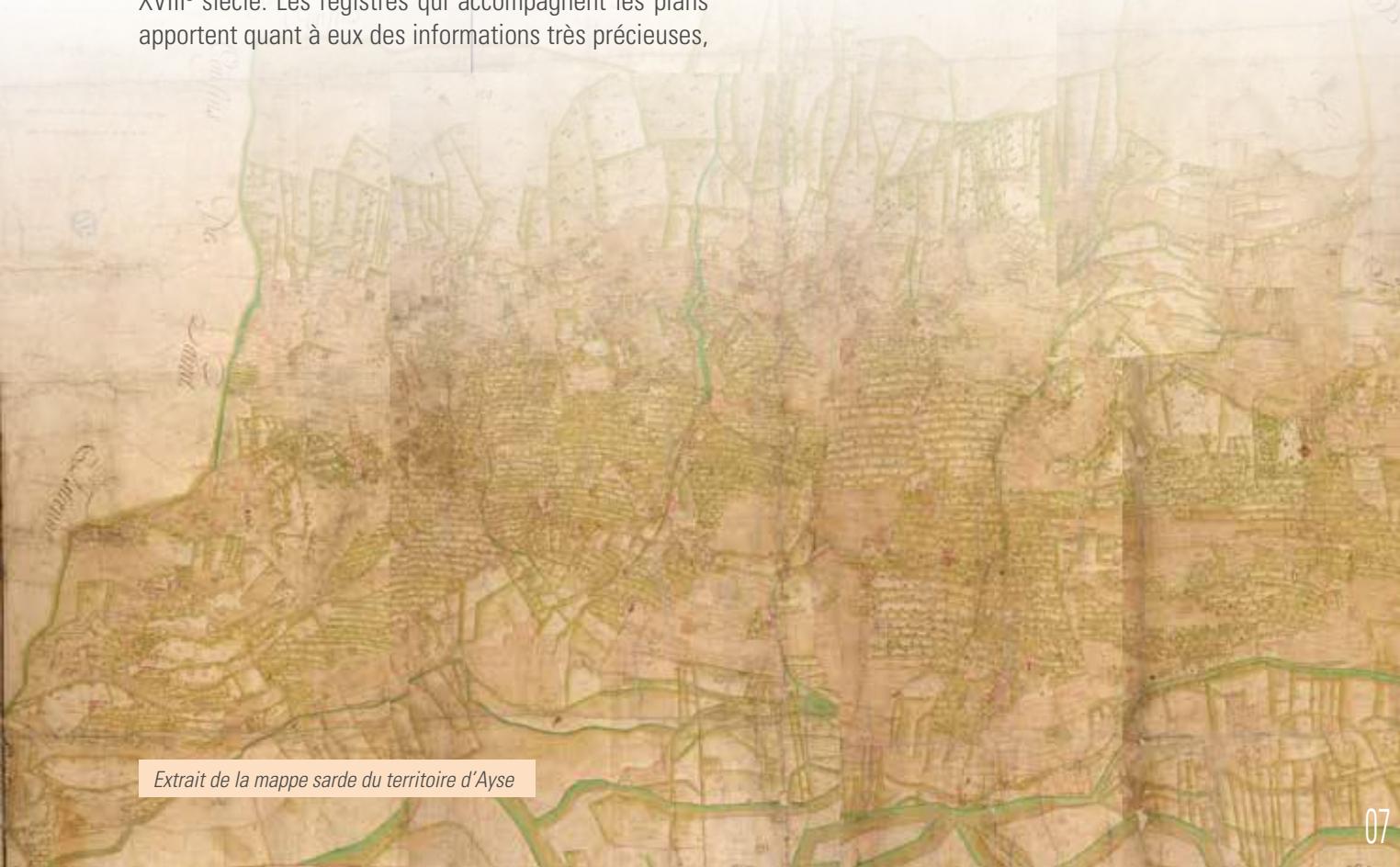
notamment sur la nature des parcelles. Rédigés en français, parfois en italien, ils sont d'une extrême précision et spécifient, par exemple, si un terrain est occupé par une vigne, une noyeraie, un champ, etc., ou si une bâtie correspond à un cellier, une maison, un couvent, etc. Véritable outil de géographie historique, la mappe permet d'établir des statistiques et de faire des comparaisons sur l'occupation des sols entre 1728 et aujourd'hui, contribuant ainsi à faire comprendre l'évolution des paysages.

Grâce à leur précision, les mappes sardes sont aussi un point de départ idéal pour réaliser l'inventaire du patrimoine hydraulique de la Savoie.

La taille des plans parcellaires de Haute-Savoie est variable et peut prendre d'énormes proportions, les plus petits mesurent quelques m², la plus grande 66 m² !

Actuellement, les mappes sardes sont toujours conservées. Il n'est plus possible de les consulter, mais elles ont été numérisées et sont disponibles sur les sites internet des Archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie. (<https://archives.hautesavoie.fr/archive>).

Certaines mappes ont même été saisies dans un système d'information géographique qui les géo-localise dans l'espace et permet de les superposer à des cartes et cadastres actuels.



Extrait de la mappe sarde du territoire d'Ayse



LE PLU

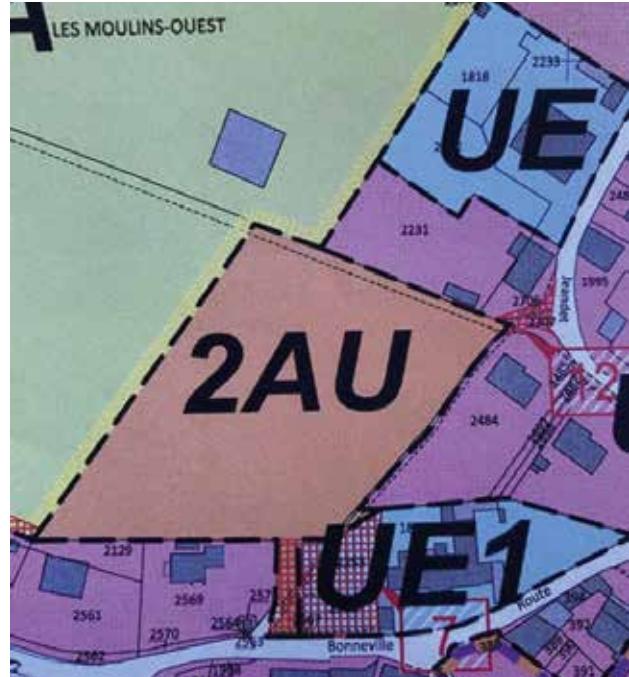
Un des projets majeurs de la municipalité est de développer et de créer un centre du village

La première étape est en cours de réalisation avec l'aménagement des abords de la mairie, avec le démarrage prochain du projet immobilier Semcoda en aval de la mairie (avec 59 logements et 2 surfaces commerciales) et enfin l'acquisition de la maison Bianchetti (Réflexion en cours sur sa destination finale).

En 2022, la municipalité a mandaté un cabinet pour l'accompagner dans la conduite d'une étude d'urbanisme prospective pour une mise en œuvre opérationnelle d'un confortement possible et progressif du centre village du chef-lieu d'Ayze, au lieu-dit « les Moulins-ouest », en tant que pôle de proximité et identitaire de la commune, structurant et développant des fonctions villageoises présentant un caractère d'intérêt général.

Le projet propose le développement de logements diversifiés, notamment sociaux et adaptés aux séniors, d'un équipement public ou d'intérêt collectif à destination de la petite enfance, de locaux permettant l'émergence d'une offre de services et/ou commerces de proximité, ainsi que la poursuite du développement et de la valorisation des espaces publics, encourageant la mobilité douce et comme lieux d'animation et de la vie sociale au chef-lieu.

L'opération projetée justifie le recours à une procédure de déclaration de projet (cf Arrêté municipal n°01/2023) comportant une mise en compatibilité du PLU.



Cette année, afin de mettre en conformité nos documents d'urbanisme, une procédure de modification du PLU sera initiée.

La modification du PLU portera essentiellement sur une mise à jour de certains points de règlements écrits de notre PLU (Exemple : la réglementation des clôtures dans notre commune) permettant d'optimiser le traitement des demandes d'urbanisme.



50 ANS CS AYZE

(1972-2022)

La création du club de foot de la commune débute comme bien souvent avec quelques gamins qui jouent à la balle dans un champ communal. Ils s'appellent Jean-Yves et Patrice Desmaux, Bernard Josserand, Gilles Montessuit, Gilbert Pellier, Armand Maly, Christian Pradel, pour ne citer qu'eux. Nous sommes en 1972. Jeune conseiller municipal et sportif, Claude Gantin a l'idée, en les apercevant, de faire de ce champ un véritable terrain de foot. Quelques semaines plus tard, c'est chose faite. Jacky Montessuit, Patrice Desmaux et Gilbert Pellier fondent alors le premier comité et Jacky en devient le président. Antoine Ibanez devient entraîneur et les couleurs « orange (tango) et noir » sont choisies.



Le premier match officiel s'est joué contre Annemasse PTT en coupe Moge et le premier match de 5^{ème} série de championnat s'est disputé contre la réserve de Vougy. Mais il fallait recruter. « Patrice a eu l'idée de passer chez les Ayzois pour leur vendre des cartes de membre du CS Ayze », rappelle Philippe Aron, coprésident du club depuis vingt et un ans avec Hervé Mounerat. « C'est de cette manière que j'ai été recruté avec mon frère Thierry. J'ai 49 ans de licence cette année ! ».

Le premier titre du club est décroché par l'équipe fanion en 1979 où elle devient championne de 3^{ème} série en battant Féternes. Ce qui lui permet de monter en 2^{ème} série. Il faut toutefois attendre la saison 1988-89 pour voir une équipe féminine porter le maillot tango.

Entraînée par Bastien Leininger depuis 2016, l'équipe 1 est désormais en D1, le plus haut niveau du club depuis sa création.





LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des JEP le dimanche 18 septembre, dont le thème portait sur le patrimoine durable, la commune avait organisé une rencontre à l'espace René-ROSSET avec Jo FOURNIER, conseiller général honoraire.

Passionné par le vin d'Ayze, passion transmise par J.F. ARDIZZI, ancien maire, M. FOURNIER n'est ni historien, ni œnologue, ni viticulteur.

Il avait intitulé son intervention : « Causerie au coin du pressoir ». La question, sujet de ses nombreuses recherches et travaux, portait sur la thématique : pourquoi l'Ayze a-t-il été champagnisé ?

De nombreux éléments historiques peuvent accréditer l'hypothèse de l'intervenant : la champagnisation de

l'Ayze est la conséquence de l'occupation du Duché de Savoie par les Espagnols de 1742 à 1749, et des relations entre les abbayes, notamment celle d'Entremont avec le monastère d'Hautvillers (Marne) où séjournait Dom Pérignon.

L'assistance fut conquise par cet exposé fort bien expliqué, alimenté de nombreuses références.

M. FOURNIER souhaite écrire un petit opuscule sur l'histoire de l'ayze et l'offrir à la commune. Il aimerait également, si des personnes possèdent des documents à ce sujet, qu'elles se fassent connaître à la mairie pour organiser une rencontre et ainsi apporter d'autres éléments à ses travaux.

LE PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS

Le Printemps des Associations de la commune s'est tenu à l'espace René-Rosset et a rassemblé une grande partie des associations de la commune, ainsi qu'un public venu nombreux pour découvrir leurs activités. Cet événement annuel a été un grand succès pour les associations participantes, qui ont pu présenter leurs projets, rencontrer d'autres personnes impliquées dans le travail associatif.

Les membres du public ont pu découvrir des initiatives passionnantes et ont eu l'occasion de discuter avec les représentants des associations pour en savoir plus sur leurs activités et sur les façons de les soutenir.

En plus de la présentation de projets et de l'échange d'idées, le forum annuel des associations a également été l'occasion pour les participants de se connecter et de renforcer leur réseau. Les représentants des associations ont eu l'opportunité de rencontrer d'autres personnes impliquées dans le travail associatif et de développer des relations durables qui peuvent les aider à atteindre leurs objectifs communs.

Nous espérons que ce rendez-vous annuel continuera à soutenir les associations locales. Prochain rendez-vous, le 1^{er} avril 2023.

le printemps des associations

Ayze Village & Vignoble Vivants

La Mairie d'Ayze vous invite au

1ER PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS

Venez nombreux à la découverte de nos associations

DES ANIMATIONS, DES CRÊPES ET BOISSONS GRATUITES, DES STANDS DE PRÉSENTATION

Plus d'informations sur www.ayze.fr

LE SAMEDI
2 AVRIL
DE 14H À 18H
À L'ESPACE
RENÉ-ROSSET

LOCATION DES SALLES

Notre commune offre la possibilité à ses habitants et ses associations de louer plusieurs salles :

• Espace René-Rosset :

(nombre maximum 250 personnes)

- Le hall d'entrée + le bar + les sanitaires
- Le hall d'entrée + le bar + les sanitaires + la cuisine
- Le hall d'entrée + le bar + les sanitaires + la salle principale
- Le hall d'entrée + le bar + les sanitaires + la salle principale + la cuisine.

• Le Clos Chaboud

(nombre maximum 70 personnes)

Toute personne intéressée doit avant tout contacter le secrétariat de la mairie afin de prendre connaissance du planning de réservation de la salle souhaitée.

Si la salle est disponible à la date désirée, alors le demandeur se verra remettre un dossier de réservation à compléter afin de valider.

Des informations complémentaires sont disponibles directement sur le site de la mairie :

Espace René-Rosset :

<https://www.ayze.fr/location-de-lespace-rene-rosset-1232>

Le Clos Chaboud :

<https://www.ayze.fr/location-du-clos-chaboud-1170>



2750 euros
de dons !

Votre générosité permet de reverser au Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein en Haute-Savoie un don conséquent.

Le comité, depuis 20 ans, aide la recherche et soutient le Centre Léon-Bérard, centre de lutte contre le cancer de Lyon et de Rhône-Alpes, hôpital spécialisé en cancérologie. Il soutient également l'association « Jeune & Rose », un collectif de jeunes patientes touchées par un cancer du sein. Cette association a pour objectif de sensibiliser les jeunes et d'accompagner les jeunes femmes touchées par un cancer.

L'édition 2022 s'est voulue plus pédagogique, préventive et en soutien aux personnes malades (vente d'accessoires pour personnes atteintes d'un cancer, littérature sur le cancer, cours de yoga, massages, réflexologie, cours d'autodéfense).

Quelques chiffres :

- 57 bonnets chimio confectionnés pour le challenge « mon bonnet rose » par une équipe de couturières, dont Caroline Frezza.
- 30 massages offerts par V. Passaquay, réflexologue, C. Josserand, praticienne en soins traditionnels chinois, et A. Cachat, énergéticienne, toutes ayzoises.

Merci aux associations (Les'Amyzois, CS Ayze, AYA, Lou p'tious pas), aux élèves de la classe de CM1.

Merci aux entreprises ayzoises : USI +, spécialiste en décolletage et usinage de pièces techniques et Ellepi, distributeur de gammes professionnelles pour la coiffure et l'esthétique.

Merci à l'équipe technique municipale pour avoir embellie la commune avec les noeuds roses.

Si vous souhaitez participer à Octobre rose 2023, merci de contacter la mairie à info@ayze.fr.





LES MARCHÉS NOCTURNES



La rentrée de septembre et la période de Noël ont été marquées par l'organisation de Marchés nocturnes dans l'espace René-Rosset, qui ont rassemblé de nombreux artisans locaux, un groupe de musique, de la petite restauration et une buvette. Les Marchés nocturnes ont attiré un grand nombre de personnes qui ont pu découvrir les produits et les services proposés par les exposants locaux, tout en profitant d'une ambiance festive et conviviale.

Les Marchés nocturnes sont le cadre parfait pour rencontrer les artisans locaux et découvrir leurs produits uniques. Les visiteurs ont pu parcourir les étals, discuter avec les artisans et acheter des produits de qualité tels que des bijoux, des objets de décoration, des articles de mode et des produits artisanaux. Les artisans locaux étaient ravis de rencontrer le public et de présenter leur travail.

Un autre moment fort, un groupe musical local, qui a ajouté une touche de divertissement à l'événement. Les visiteurs ont pu chanter en écoutant la musique en direct, ce qui a contribué à créer une ambiance festive et joyeuse. De plus, la petite restauration et la buvette ont permis aux visiteurs de se rafraîchir et de déguster des collations tout au long de la soirée.

En conclusion, les Marchés nocturnes ont été un grand succès pour les artisans locaux, le public et le village dans son ensemble. Les visiteurs ont pu découvrir les produits locaux, profiter d'une soirée agréable avec de la musique, de la nourriture et des boissons, et renforcer leurs liens avec leur communauté. Les Marchés nocturnes seront de retour en 2023.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE



La Fête de la musique à Ayze a été un événement à ne pas manquer pour les amateurs de musique. Le stade a été choisi pour accueillir cet événement musical annuel et a été le théâtre d'une soirée mémorable remplie de musique, de danse et de joie.

Des artistes locaux, Art'N'Tone et Test, se sont produits sur scène pour offrir aux habitants et aux visiteurs de la variété pop rock. Le public a pu profiter de performances en direct des groupes tout au long de la soirée.

Le stade était rempli de personnes de tous âges, venues ensemble pour célébrer la musique et passer une soirée inoubliable. L'atmosphère était festive et la bonne humeur régnait, tandis que les gens se rencontraient.



La Fête de la musique à Ayze était un événement pour toute la communauté, rassemblant les habitants et les visiteurs autour de la musique et de la fête. C'était une soirée mémorable pour tous ceux qui y ont participé.

Nous attendons avec impatience la prochaine édition de cet événement musical annuel le 17 juin 2023.

LA FÊTE DES VOISINS

Cette année encore, le week-end du 4 et 5 juin, la Fête des voisins a connu le succès. Ce moment convivial auquel participaient les habitants des différents hameaux de la commune a permis une nouvelle fois aux voisins de se retrouver.

Cette manifestation à l'initiative des habitants a été organisée cette année encore avec le soutien de la mairie pour la logistique (bancs, tables, apéritif, fromages, cartons d'invitation) et la promotion de l'évènement.

Pérennisons ce moment festif, rendez-vous le week-end du 3 et 4 juin.





AYZE ART EXPO

La culture de nouveau au rendez-vous



Après une interruption de plusieurs années, la municipalité, grâce à la commission « cœur de vie », a remis en place un moment dédié à l'expression artistique dans le village.

Seize artistes locaux, pour la moitié ayzois, le temps d'un week-end du mois de novembre, ont pu exposer leurs créations à l'espace René- Rosset. Sculpture sur bois et fer, marqueterie, dessin, peinture acrylique et aquarelle, photographie et montage avec d'anciennes cartes postale se côtoyaient pour le plus grand plaisir des visiteurs.

L'exposition a rencontré un vrai succès.

Le vendredi, l'expo était ouverte exclusivement aux élèves des classes primaires d'Ayze, occasion pour les enfants de s'ouvrir à la culture, de découvrir différents types d'art et d'échanger avec les artistes.

Les 24,25 et 26 novembre 2023 se déroulera la seconde édition d'Ayze Art Expo.

Nous souhaitons promouvoir des artistes différents, en priorité ayzois, ou de nouvelles œuvres.

Dès ce printemps, nous lancerons les dossiers de candidature : vous êtes ayzois, artistes, vous rêvez d'exposer votre travail, contacter la mairie : info@ayze.fr !



LE TÉLÉTHON

Le Téléthon s'est déroulé le dimanche 4 décembre 2022 à l'espace René-Rosset. Plusieurs associations de notre commune ont participé à cette journée dont Rando et Loisirs du Môle avec la célèbre randonnée, l'association Yoga d'Ayze avec une initiation, la société de pêche qui a installé un bassin pour une pêche à la truite ludique, l'association Prestige Poneys, qui a proposé des tours en poney, les enfants de la SEPA qui ont fait des crêpes.

Le CS Ayze et l'Amitché ont tenu la buvette et les accordéonistes de la vallée, les Lou P'Tiou Pas, et les Copains d'Abord ont animé le repas choucroute cuisiné et servi par les bénévoles à 140 convives. Cent soixante parts à emporter ont également été vendues. Notre commune a reversé 6 262 € à l'AFM Téléthon.



LES ASSOCIATIONS

La Société d'Education Populaire d'Ayze

2023 : tournée vers l'avenir

Entamée en 2019, la réflexion sur l'avenir de notre association se poursuit. Elle a donné lieu d'abord en 2020 au dépôt en préfecture des nouveaux statuts (qui dataient de 1952).

L'association a désormais pour objet de venir en aide à des œuvres inspirées par l'Église catholique ou à des organismes agréés par elle, exerçant une activité charitable, éducative, sociale, sanitaire, culturelle ou cultuelle.

Ainsi, nous soutenons matériellement la communauté locale d'Ayze, le caté... et cherchons à maintenir un lien social :

- Entre ses membres au travers de moments conviviaux tels que les verres de l'amitié à la sortie des messes ou à la messe à Môle,
- Avec les autres associations ayzoises, que nous pouvons soutenir grâce à du prêt de matériel.

Nous soutenons les associations qui œuvrent auprès de nos frères exclus ou démunis (la maison d'arrêt de Bonneville par le biais des aumôniers, les mal-logés par le biais de l'association Habitat Humanisme...).

Avec un comité dorénavant composé de 6 personnes et toutes les personnes qui nous font confiance et qui s'engagent bénévolement avec nous, nous organisons un repas paroissial, animé par L'ACVA.



Nous y accueillons environ 120 personnes pour un repas servi à table, notamment par les jeunes scouts de Marignier. La formule des plats chauds a été appréciée depuis la sortie « de la Covid ».

Aujourd'hui, le comité est soutenu par la mairie d'Ayze qui organise chaque année le Printemps des associations.

Les membres de la SEPA sont motivés par un élan vers l'avenir de notre association que nous voulons continuer à garder vivante, de ses membres, de ses moyens et de ses objectifs.

Aussi nous réfléchissons encore à nos orientations et aux œuvres que nous pourrions encore mener, aux moyens de nous rendre plus visibles et vous donner envie de nous rejoindre.



L'AYA propose des cours de yoga à Ayze depuis 19 ans et compte actuellement 70 membres.

Pour tout renseignement sur nos cours, vous pouvez nous écrire à yogaayze@hotmail.com.



Yoga d'Ayze

Le succès de l'Association de Yoga d'Ayze (AYA) ne se dément pas, puisque les 4 cours proposés chaque semaine affichent complet.

Les cours de Hatha-Yoga du lundi soir sont assurés par Emilie Gantin dans la salle de motricité de l'école primaire, et les cours de Vinyoga du mercredi et jeudi soir sont quant à eux dispensés à l'Espace René-Rosset par Carine Fauvain.

L'été dernier, deux cours par semaine ont été proposés en juillet et ont rencontré un vif succès. Ils ont permis à de nombreux nouveaux adhérents d'intégrer les cours à l'année en leur permettant de faire un choix entre Hatha-Yoga et Vinyoga, qui sont deux formes bien différentes de yoga. L'expérience devrait être renouvelée cette année.



LES ASSOCIATIONS

Le CS Ayze



CS Ayze – 50 ans déjà !

Créé en 1972, le Club Sportif d'Ayze a fêté ses 50 ans le 11 juin dernier.

Ce fut l'occasion de retrouver multitude d'anciens joueurs, dirigeants, d'anciens présidents comme Gilbert PELLIER et Patrice ROSSETTO.

La journée fut bien évidemment tournée vers le football avec des ateliers regroupant toutes nos équipes jeunes sous la houlette de notre responsable Amandine BADIN, et ponctuée par un match de gala entre les joueurs vétérans ayzois contre ceux du Mont-Saxonnenx.

Après les différents discours de nos élus et des représentants du district de football, les présidents Philippe ARON et Hervé MOUNERAT reçurent la médaille du Mérite bénévole échelon vermeil pour leur engagement actif au service du bénévolat et ce depuis plus de 40 ans !

La soirée se poursuivit par un buffet gargantuesque offert par la municipalité et concocté par le chef MIEUSSET, qui fut très apprécié par tous les convives.

Et puis cela continua en musique jusqu'à très tard dans la nuit...



Accession de l'équipe Première

Au terme d'une très belle saison, notre équipe fanion termine 2^{ème} de sa poule en étant la seule à avoir fait chuter le leader Sallanches, et ce, chez elle !

Elle atteint donc le niveau le plus haut du district de football.

Elle jouera en Division 1 et rencontrera les clubs de : Amancy, Reignier, Allinges, Sallanches, Annecy-le-Vieux, Seynod, Annemasse, Sillingy, Argonay, Thônes et Marignier

De belles affiches en perspective et nous comptons sur un large public pour soutenir les Orange et Noir.

Un grand merci à Bastien LEININGER, le coach, pour la qualité de son travail et de son engagement à nos côtés.

Avis de recherche !

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel.

Si vous disposez d'un peu de temps libre,
le samedi ou le dimanche,
et que vous aimez le contact,
nous serions ravis de vous accueillir
au sein de notre équipe buvette.

Merci d'avance !



LES ASSOCIATIONS

L'Association des Parents d'Elèves d'Ayze

Nouvelle année scolaire, nouvelle équipe créée !

Composée grâce à une partie de l'ancienne équipe et à l'arrivée de nouveaux membres, l'APE des écoles d'Ayze est honorée de pouvoir participer une année de plus au bien-être et au bonheur de nos enfants !

Alliant idées, bonne humeur et esprit d'équipe, nous sommes motivés et joyeux de vous retrouver lors des diverses réunions et activités proposées !

L'équipe sera heureuse de vous y accueillir tout au long de l'année !!!

Alors, à vos calendriers et à très vite !

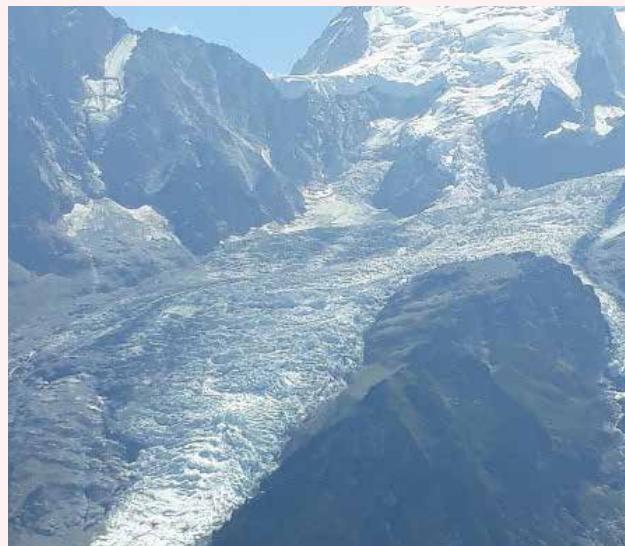


Rando et Loisirs du Môle

L'association « Rando et Loisirs du Môle » a été fondée en 2012. Elle est heureuse de siéger sur la commune d'Ayze où elle trouve le dynamisme et la convivialité qui lui correspondent.

Nous sommes actuellement plus d'une centaine d'adhérents. L'association compte une grande majorité de retraités, mais elle est aussi ouverte aux actifs qui peuvent profiter de nos randonnées pour passer de bons moments sportifs et de détente dans une ambiance conviviale !

Des randonnées hebdomadaires sont organisées par dénivelé et difficulté, permettant de satisfaire tous les publics. Elles sont encadrées par des animateurs formés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. La sécurité est un souci fondamental pour nous. Cette saison, nous nous proposons, si les circonstances sont favorables, de financer la formation au PSC1 de 10 adhérents avec le concours des sapeurs-pompiers, et



aussi à celle d'animateur de randonnées auprès de notre fédération.

En dehors des randonnées pédestres, une séance de marche nordique est organisée par semaine. En hiver, les raquettes prennent le relais des chaussures de marche et une sortie nocturne en février est prévue pour observer la pleine lune.

Des séjours sont organisés. Le séjour d'une semaine se déroule normalement au mois de juin.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à la municipalité d'Ayze pour son accueil et son soutien et tentons de participer au mieux à la vie de la commune.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements nous concernant ainsi que les programmes de nos sorties hebdomadaires sur notre site internet (RLM74).





LES ASSOCIATIONS *L'Amitché*

Feux de la Saint- Jean sur le Môle

Après une édition 2021 annulée pour cause de pluie, nous avons pu cette année repartir à l'assaut des pentes du Môle pour effectuer les traditionnels feux de la Saint Jean du 24 juin. C'est en tout une petite cinquantaine de personnes qui ont partagé le « verre de l'Amitché » avant de procéder à l'allumage des feux.

Cette année, le 24 juin tombe un samedi, alors tous à vos agendas pour venir au Môle partager ce moment de convivialité !



Fête des vendanges

Organisée depuis 2010, la Fête des vendanges est un événement incontournable de l'automne et après 2 ans de pause, elle a été enfin de retour ! Le public et le soleil étaient au rendez-vous pour cette nouvelle édition et nous avons pu admirer un total de 12 chars défiler sur les routes d'Ayze. C'est le char « Jungle Yaute » qui, cette année, aura remporté le concours.

En 2023, la Fête des vendanges se déroulera le 14 octobre, n'hésitez à contacter la mairie si vous souhaitez vous aussi défiler avec un char.

A.C.V.A.

En 2022, l'A.C.V.A. a animé de nombreuses EHPAD ou fêtes de villages, notamment à Bonneville, Cluses, Reignier, Marignier, etc.

Nous avons également animé le « Marché des Producteurs » à Cluses, ainsi que la somptueuse Fête du « Retour des Alpage s» dans la vieille ville d'Annecy, puis avec Claude THABUIS (venu nous dépanner), le « Repas des Anciens » à Contamine-sur- Arve.

Nous avons aussi accueilli deux nouvelles recrues, Éliane TAVERNIER, de Cluses, et Bernard JOSSERAND, de Sillingy.

Nous tenons à remercier Claude THABUIS, de Thuet (Les Copains d'Abord), qui nous a rejoints en tant que conseiller artistique et qui nous gratifie de ses précieux conseils et de son aide, ainsi que de quelques remplacements en cas de besoin. A ce sujet, une démarche très intéressante est en train de se mettre en place et prend bonne tournure !



LES ASSOCIATIONS

Lou P'tiou Pas



Après maintes prestations dans les EHPAD de Haute- Savoie, le groupe folklorique d'Ayze « Lou P'tious Pas » a participé au « Festival de la Musique mécanique » des Gets les 16 et 17 juillet 2022.

Nous avons également animé la Fête de la Saint- Bruno le 2 octobre à Contamine-sur-Arve et participé au défilé du « Retour des Alpages » avec nos amis allemands de Trossingen, puis animé le « Repas des Anciens » de Marignier. Cette année, « Lou P'Tious Pas » a accueilli deux nouvelles recrues, Angèle SARRAZINS et Gabriella PORRA, et sont en train d'en accueillir encore deux de plus !



Les Road'Ayze



Après quelques sorties de remise en selle, les Road'Ayze ont organisé une journée pour les motards d'Ayze dans les Bauges. Cette journée a rencontré un franc succès avec 17 motos au rendez-vous et s'est terminée dans la convivialité au Clos Chaboud par une soirée entre motards. Une journée que l'on reconduira en 2023 !

Nous avons ensuite pris la route de la Corse pour y passer une belle semaine de découverte et de plaisir. Chèvres, vaches et cochons noirs ont jalonné notre périple. Puis vint notre traditionnel tour du Mont- Blanc sous une température caniculaire.

Nous attendons 2023 avec impatience pour d'autres aventures.



Le Yoga du Rire, Si le rire vous en dit... venez nous rejoindre !





LES ASSOCIATIONS

Wendo Pays de Savoie



Le Wendo est une méthode canadienne d'autodéfense et de prévention des violences. Le Wendo possède désormais sa propre structure en Haute-Savoie avec l'association Wendo Pays de Savoie. Composée de 9 bénévoles, notre association anime des ateliers d'une demi-journée, des cycles hebdomadaires et des sensibilisations un peu partout en Pays de Savoie et alentour. Nous intervenons pour des associations et divers partenaires, dans les établissements scolaires, dès le plus jeune âge, ainsi qu'en entreprise. Le Wendo se démarque d'autres techniques d'autodéfense et correspond plutôt à une boîte à outils contre toutes les violences, physiques et verbales. L'association organise 2 ateliers solidaires par an, ouverts au grand public à Ayze avec le soutien de la mairie. L'association organise aussi « la Journée des droits des femmes à Ayze ». La seconde édition aura lieu les 18 et 19 mars 2023 à l'espace René-Rosset. Au programme, forum des associations et des partenaires, scène ouverte 100% féminine, one woman show, exposition, balade contée. Le but est de faire du lien et des rencontres autour des droits des femmes.

Vous pouvez nous joindre via les réseaux sociaux @Wendopaysdesavoie ou par mail à wendo.savoie@gmail.com



L'amicale des Chanterelles

Une année 2022 après Covid encourageante. En effet, après son AG du 16 mai 2022 à l'hôtel Bellevue suivie d'un excellent repas, de nouveaux membres sont entrés dans le comité.

Une coprésidente a été élue, il s'agit de l'Ayzoise Joëlle Desmaux, Un fidèle joueur de tarot du mercredi est entré au comité, le Bonnevillois François Xavier Masson ainsi que deux Ayzoises, Chantal Branche et Christiane Déturche. Avec Christiane Ravoire, trésorière et Léa Pellier, secrétaire, voici les autres membres du comité : Chantal Chaffard, Simone Darnaux, Roger Claude Lançon, Henri Nicollet, Agnès et Bertrand Sailly, et nous avons comme vérificatrice aux comptes Nicole Jacquemoud.

Cette équipe meneuse a pu organiser en mai le concours de tarot et en novembre le concours de belote. Un repas à l'Entre-Temps d'Ayze a permis de fêter la Pentecôte et nous avons dégusté en août les filets de perche à l'Hexagone de Marignier. Dernièrement le 14 décembre, nous avons fêté Noël chez Delajoud. Nous étions 53 adhérents, ce fut un super repas qui fut suivi d'un jeu de loto qui a fait d'heureux gagnants. L'assemblée générale 2023 aura lieu au Clos Chaboud, le mercredi 11 janvier, nous espérons recruter encore des membres et organiser encore plus de manifestations festives. Les 75 membres de l'amicale espèrent retrouver une belle salle communale pour les mercredis après-midi.



LES ASSOCIATIONS

Le Sou des écoles

L'association du Sou des Ecoles d'Ayze aide les écoles à financer de nombreuses activités.

Si tous ces mots vous parlent, vous appellent, vous interpellent, pas de doute : vous êtes prêts à rejoindre notre équipe du Sou des Ecoles d'Ayze pour faire partie du mot le plus important : BENEVOLES ! A bientôt !

B
E
C
O
U
S
V
E
R
T
E
S
C
O
L
E
U
X
R
A
P
E
L
L
Y
E
N
F
A
G
A
M
E
S
T
S
O
R
T
I
E
S
C
A
D
E
A
U
X

Doucement les Basses



Pour cette rentrée 2022/2023, DLB, la chorale Doucement Les Basses d'Ayze a repris le chemin des répétitions du jeudi soir !

Autour de notre chef de chœur, Jean-Marie

Couttet, de nouveaux choristes sont venus enrichir nos pupitres. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Rencontres, diversité et plaisir de partager des temps en musique sont au programme. Pour la première prestation de la saison le rendez-vous était donné avec les ainés d'Ayze pour leur repas annuel à l'Hôtel Bellevue : des retrouvailles en chansons dans une ambiance chaleureuse.

Puis a suivi l'invitation de l'harmonie intercommunale de Bonneville, Ayze et Vougy pour participer à leur concert d'hiver à la salle René-Rosset.

Au mois de janvier, à la salle de l'Agora de Bonneville, nous avons chanté la paix avec les chorales « Résonances », « les voix de L'OHM », « Au Fil de L'Arve » et « Bouche

en chœur ». Au fil d'un répertoire contemporain et traditionnel, accompagnés au piano et par le quatuor de clarinettes « Pro Pace », les spectateurs ont pu entendre des chansons de Yannick Noah, Jean-Jacques Goldman, Jacques Brel et bien d'autres...

Au printemps, nous serons de sortie dans le Puy-de-Dôme pour de nouvelles rencontres et un concert avec la chorale de Maringues.

Pour terminer l'année, nous vous donnons rendez-vous pour des concerts au coin des rues à l'occasion de la Fête des voisins à Ayze !

Et bien sûr vous pouvez rejoindre DLB, c'est le jeudi soir de 20 h à 21 h 30 !





LES ASSOCIATIONS

L'amicale des pompiers d'Ayze



L'amicale des pompiers d'Ayze a terminé l'année par son traditionnel arbre de Noël permettant de rassembler l'ensemble des sapeurs pompiers, les anciens mais aussi leurs familles. Ce moment de convivialité nous a permis de tirer un trait sur quelques années compliquées que nous espérons être dernière nous une bonne fois pour toutes.

Durant l'année 2022, nous avons eu la joie d'accueillir à nouveau de très nombreux participants à notre traditionnelle brocante et nous profitons de cette occasion pour vous convier le 28 mai prochain à l'édition 2023 de notre vide-grenier qui se déroulera comme à l'accoutumée dans la zone autour de la caserne.

Nous avons également participé avec entrain en octobre à la fête des vendanges, en compagnie des autres associations lors de cette manifestation toujours aussi



joyeuse et qui nous permet de réunir les pompiers actifs, les anciens et les familles.

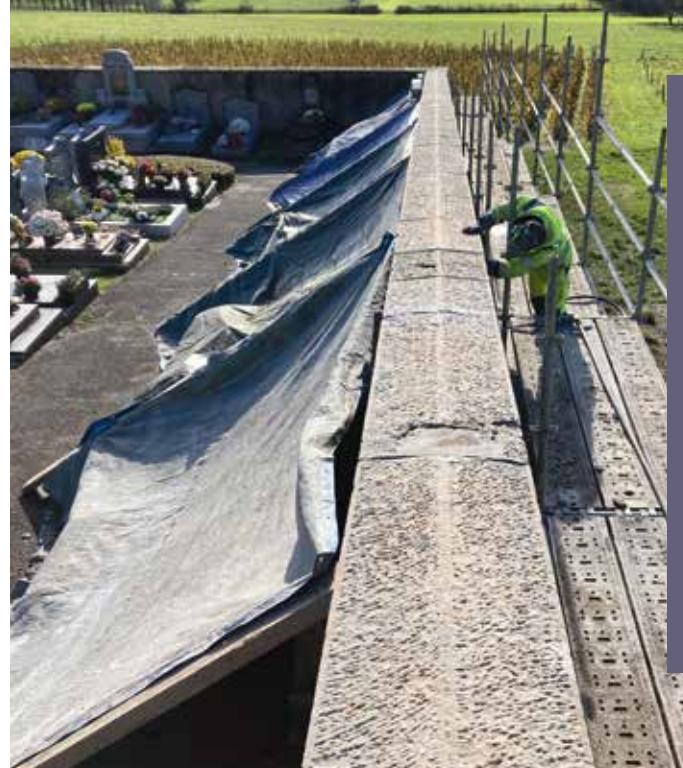
Enfin, nous profitons de cet article pour inviter toutes les personnes intéressées à nous contacter pour les renseigner sur les possibilités d'intégrer les troupes du service départemental d'incendie et de secours en tant que pompier volontaire.





LES VIEUX MURS

Le patrimoine de notre commune se reflète aussi dans nos vieux murs en pierre. Il est important de faire des campagnes de réparations ponctuelles ainsi que des rénovations plus lourdes, voire complètes sur certains secteurs. Nous avons commencé en 2022 avec le mur du cimetière qui montrait des signes de fatigue et, route de chez Broisin, les murs ont été repris et confortés sur une portion. Il ne s'agit pas d'un mur, mais nous avons aussi rénové le lavoir, abîmé lors d'un accident. Une surprise se trouve sur le toit. Nous vous laissons la découvrir en vidéo.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune d'Ayze procèdera cette année à l'extinction de son éclairage public sur l'ensemble de la commune de 23h00 à 05h00 du matin.

Cette extinction permettra de mieux maîtriser les consommations d'énergie et contribuera également à la préservation de l'environnement en limitant la pollution lumineuse. D'un point de vue technique, les installations ont été équipées d'horloges astronomiques, rendant possible l'extinction. Cette action sera la première étape d'une modernisation de l'éclairage public. En effet, les économies réalisées par l'extinction serviront à la modernisation des équipements en les remplaçant secteur par secteur par des équipements led. In fine, notre village sera moins mais mieux éclairé.

L'extinction est réglementée par arrêté municipal et accompagnée d'une signalisation claire et d'une parfaite information des usagers.



LE TRI PLUS SIMPLE



Le Tri + Simple!

Dès le 1^{er} JANVIER 2023

100% DES PAPIERS & DES EMBALLAGES DANS LE JAUNE!

NOUVEAU !

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE :

Sydeval
Syndicat des Déchets, de l'Eau et de la Valorisation

MONTAGNES DU GIFFRE

Communauté de Communes FAUCIGNY GLIERES

Cluses Arve & montagnes

CITIECO





RÉALISATIONS 2022

La voirie reste toujours un sujet sensible comme dans toutes les communes. Le flux de véhicules, les variations climatiques et autres agressions ainsi que l'ancienneté de certaines voies augmentent leur détérioration. La commune travaille en étroite collaboration avec la CCFG, compétente en ce domaine.

Ainsi des reprises localisées ont été effectuées route de chez Chardon, impasse de chez Ducret, route de chez Vallet ou encore route de chez Jeandet. Les services de la voirie ont repris le haut de l'impasse des bois au Levry, permettant une amélioration notable de la gestion des eaux pluviales dans ce secteur pour le moment avant d'attaquer les travaux du réseau pluvial, suite aux études qui ont été faites. Ces mêmes services ont apporté un appui conséquent au Cognet pour gérer du pluvial entraînant des inondations.



*Marquage de la traversée d'Ayze.
la RD6 a été aussi rafraîchie.*



Les murs, route de chez Broisin, ont été repris et confortés sur une portion.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs aux Millières sont sur le point de se terminer.



la Voie verte des Riondets

Incontestablement, la réalisation la plus spectaculaire a été la mise en œuvre et la réalisation de la Voie verte des Riondets au sud de l'espace René-Rosset. Cette nouvelle voie relie la route des Contamines à la route du Stade. Elle permet le cheminement sécurisé pour les piétons mais aussi les cyclistes. Elle fait le bonheur des petits et grands, ayant peu de dénivelé et le tout dans un cadre bucolique.

LES PROJETS 2023

Sécurisation de l'intersection RD1205/route des Chenevaz

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées au sortir de la zone artisanale d'Ayze.

Le département a, comme promis, engagé et même finalisé l'étude pour la construction du giratoire entre la route des Chenevaz et la départementale 1205.

Le financement de cet équipement est partagé entre la CCFG un tiers et le département deux tiers restants. Les travaux débuteront en septembre.



Vidéoprotection

La commune d'Ayze a voté en conseil municipal le déploiement de caméras sur 15 lieux de la commune pour lutter contre les incivilités. Après les grandes agglomérations et les villes moyennes, les petites communes se tournent de plus en plus vers la vidéoprotection. Dans notre village de 2.300 habitants, il fait bon vivre et pourtant les petites incivilités nous polluent la vie. Matériels vandalisés, tags, rodéos nocturnes, déchets déposés un peu partout, ces actes se multiplient. Avec l'installation de ces caméras, la mairie espère stopper ou diminuer les actes de vandalisme. Sachez que les caméras ne filment que des lieux publics et que les vidéos pourront être visionnées par les policiers, les gendarmes ou le maire, uniquement à la suite d'un dépôt de plainte validé par le procureur. L'année 2022 a été consacrée à l'étude et aux offres, il n'y a plus qu'à lancer l'appel d'offres.



L'ÉGLISE

Saint Pierre d'Ayze

Il semblerait que les 1^{ères} mentions d'Ayze datent du XI^{ème} siècle. Le lieu est indiqué dans une charte du comte de Genève qui donna cette terre au prieuré de Peillonnex. Selon la tradition orale, l'église aurait été édifiée vers le XV^{ème} siècle. Pourtant plusieurs éléments du bâtiment prouvent que l'édifice a été construit bien avant ce siècle dans sa forme primitive.

Le chevet de l'église, qui comporte 3 baies en triplet côté est, date vraisemblablement du XIII^{ème} siècle. Typique de cette période, l'église d'Ayze est en grande partie une petite église gothique, une des plus anciennes du département.

La nef plafonnée semble avoir été construite vers le XVII^{ème} siècle, la chaire date de la même époque.

En 1741 l'architecte Pierre Cheneval est missionné pour réaliser les travaux d'agrandissement.

En 1886, le clocher est refait.

Jadis, l'église était entourée du cimetière. En 1776, un important éboulement l'ensevelit ainsi que le presbytère. Puis en 1901, suite à une coulée de boue, un mur est construit pour protéger le cimetière, la 1^{ère} tombe est transférée le 9/08/1928 à l'emplacement actuel.

En 1934, François Syord, charpentier, crée une nouvelle charpente qui donne au clocher une forme plus élancée.

En 1945 après la guerre, l'église est en mauvais état et en 1948, grâce aux kermesses, on procède à des



réparations, c'est à cette époque qu'a été inscrit sur la voûte « Aimez-vous les uns les autres ».

A l'origine 2 cloches, dont l'une date de 1607, l'autre, fêlée, est alors recoulée chez Paccard à Annecy. En 1960, installation de 2 nouvelles cloches, elles sont électrifiées, leur tonalité est sol, do, mi.

En 1964/65, l'autel initialement en marbre est remplacé par du granit dans lequel est incrustée une relique de saint Pierre.

En 1975, de nouvelles restaurations sont effectuées : carrelage, peinture et le chœur, puis en 1989, c'est au tour de la toiture, les tuiles en ciment sont remplacées par des ardoises.

A partir de juin 1990, les architectes annéciens Bernard Mengus et Jacques Rendu supervisent la réfection complète du bâtiment. D'anciens décors peints sont recouverts. La chaire de style baroque est démontée et remise en état par Claude Gantin.

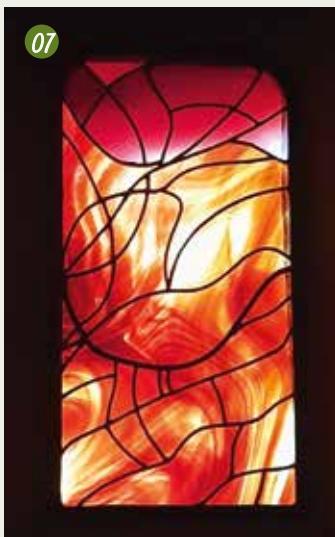
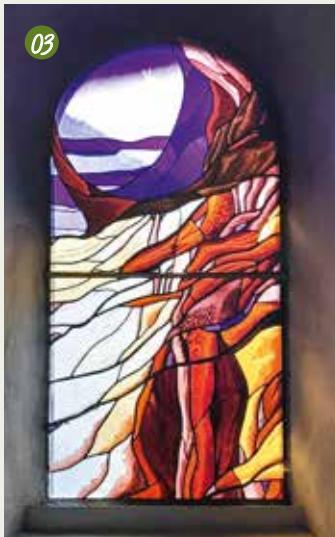
Les vitraux, création de Daniel Putanier, de Roanne, et au nombre de 7, ont été rénovés à l'époque du curé Dupupet de 1992 à 1995.

Symbole des 7 vitraux

01 l'alliance (chapelle des enfants à droite en entrant) : le soleil, source de lumière, de chaleur et de vie, est l'emblème du Christ. On peut voir la lune, l'autel, un désert, l'arc-en-ciel et les Tables de la Loi.

02 eau de baptême (baptistère), apparaît une montagne qui symbolise la présence et la proximité de Dieu. De cette montagne, Dieu transmet à l'homme sa vie dont l'eau est la représentation de la sagesse, de la vie spirituelle, l'eau revêt donc un sens d'éternité.





- 03 eaux jaillissantes (dans la nef à droite) : l'étoile polaire, point de repère de tous les voyageurs sur terre et sur mer, le Christ est, pour les hommes qui croient en lui, ce point de repère.
- 04 le labyrinthe (tribune), symbole du monde dans lequel l'homme cherche la voie de la vie éternelle. Les nuages représentent la majesté de Dieu et l'éclair, la formation de la Terre.
- 05 la résurrection (au chœur à droite), alliance et amour symbolisés par l'arc-en-ciel. Deux anges sont au bas du vitrail et les Tables de la Loi à droite. La couleur bleue nous mène sur le chemin de l'infini.
- 06 l'apocalypse (à gauche du chœur). Ce vitrail représente l'agneau symbole de la vie, l'alpha et l'oméga, la parole de Dieu. Un homme ailé, un lion, un taureau et un aigle.
- 07 l'esprit saint (chapelle du rosaire) sous forme d'une colombe. La couleur rouge symbolise le sang versé de Jésus lors de son martyre, le jaune la parole de Dieu qui vient rencontrer l'âme humaine.

LES LAVOIRS

En France, les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde incitent le parlement à voter la loi du 3 février 1851, qui accorde un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30% la construction de lavoirs couverts.

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale, c'était un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et discuter.

Ils étaient interdits aux hommes, qui s'inquiétaient des confidences et des commérages qui pouvaient s'y échanger. Ils réunissaient la famille agrandie, celle du quartier ou du village. Des conflits surgissaient, d'où l'expression : « laver son linge sale en famille ».

C'est surtout au cours du 19^{ème} siècle que les villages s'équipent de lavoirs.



Notre lavoir rénové cette année est désormais remis en valeur.



INAUGURATIONS

Restaurant scolaire Mimi-Margoliet

Inutile de rappeler l'importance du restaurant scolaire.

Quelques chiffres : Aujourd'hui c'est en moyenne 137 enfants d'Ayze et 35 du Bouchet qui y déjeunent quotidiennement. La soixantaine d'enfants de maternelle sont servis directement à table tandis que les élémentaires se servent seuls au self. Du service de livraisons au service nettoyage, c'est une équipe de 5 personnes qui est nécessaire pour faire fonctionner quotidiennement le restaurant. Nous les en remercions. Il porte désormais le nom de Mimi-Margoliet ancienne élue qui a tant œuvré pour les écoles d'Ayze.



L'espace René-Rosset



Quel bel espace pour travailler et s'amuser...

La salle René-Rosset inaugurée cette année est vraiment un outil formidable. Elle porte le nom de René, ancien maire qui a tellement apporté à la commune.

Des réunions pour les conseillers municipaux, conseillers communautaires et membres d'associations diverses et variées.

Elle nous a permis aussi de tenir des élections présidentielles et législatives.

Et de nombreuses manifestations, conférences, marchés couverts, spectacles, cours avec le yoga et le théâtre d'impro.



RÉALISATIONS

La mairie



La rénovation énergétique de la mairie et la mise en accessibilité PMR des salles de l'étage ont démarré en même temps que la rénovation de la place. Ces travaux comprennent la mise en place d'un ascenseur, la rénovation complète des trois salles de l'étage ainsi que les archives. La chaudière au fioul est désormais déposée et sera remplacée par une chaudière à granulés de bois. Les divers bâtiments annexes et le préau seront remplacés par une halle plus grande et des locaux de stockage bien plus adaptés. La salle des anciens se verra accolée à une cuisine qui pourra servir aussi pour les festivités extérieures sous la halle. Ainsi la mairie pourra accueillir de nouvelles activités variées très bientôt.

RÉALISATIONS

L'église

Dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments les luminaires de l'église ont été rénovés cette année. Cette rénovation a aussi permis d'améliorer la qualité de l'éclairage du lieu.

Le Clos Chaboud

Ce n'est pas sans mal que la chaudière à fioul du Clos Chaboud a été changée : les anciens réseaux d'eau et d'assainissement se croisant et se recroisant aux abords cet ancien bâtiment de la commune ; il aura fallu du savoir-faire pour enterrer les deux cuves de stockages des granules de bois. C'est désormais chose faite et les nouveaux réseaux sont rénovés et cartographiés. Ce ne sont pas moins de 7000 litres de fioul par an qui seront désormais remplacés par une énergie renouvelable pour chauffer ce bâtiment.



Les abords de la mairie

Pendant les vacances scolaires de février, aucun automobiliste n'a pu échapper au centre-village fermé pendant deux semaines, ces travaux auront permis de réaliser un nœud de réseaux enterrés qui nous serviront pour plusieurs dizaines d'années. Le temps clément et un bon travail de l'entreprise en charge nous permettront de ne pas réitérer cette fermeture aux prochaines vacances.

Ces travaux portés par la CCFG font partie d'un marché plus large dont le but, en plus de rénover esthétiquement les abords de la mairie, sera de réorganiser ces mêmes abords en fonction des prochaines modifications de l'urbanisme qui vont se réaliser dans ce secteur du village.



Le stade

A l'occasion des 50ans du Cs Ayze, les vestiaires ont été mis aux couleurs de nos équipes communales, une cure de rafraîchissement esthétique qui s'avérait nécessaire. Dans le même temps l'ensemble de l'éclairage a été rénové pour diminuer la consommation électrique du lieu.

Acquisitions foncières

Envisager un café, une boulangerie, des services de santé ou autres services complémentaires aux besoins courants des Ayzois fait, depuis toujours, partie de notre projet. Pour cela, la commune s'est portée acquéreuse de la maison Bianchetti ou Déturche en face de la mairie et se positionnera sur 2 emplacements de locaux commerciaux dans les constructions SEMCODA face à la mairie. D'autres projets d'acquisition seront en discussion en 2023 au sein du conseil municipal autour de la mairie. Notre ambition est de renforcer le centre-village.



ERIC DÉSAILLOUD

La retraite...un moment trop classe !?

Le 7 juillet dernier, les écoliers d'Ayze étaient visiblement très heureux de partir en vacances.

Eric Desailloud, l'instituteur du CM2, l'était tout autant car, pour lui, cette fin d'année scolaire marquait également le terme de sa carrière, après une quarantaine d'années passées au service de l'Education nationale, dont 27 dans notre commune.

L'histoire se répète car, 25 ans plus tôt, son père, Raymond, partait lui aussi à la retraite, laissant vacant le poste de direction de l'école d'Ayze sur lequel il avait été nommé dès ses débuts dans l'enseignement, après être sorti major de sa promotion de l'Ecole normale, en 1963.

C'est cette année-là que Raymond et sa femme Chantal, qui deviendra secrétaire de la mairie entre 1972 et 2004, quittèrent la haute vallée de l'Arve pour s'installer définitivement à Ayze, dans un appartement de fonction situé au-dessus de la mairie actuelle puis dans leur maison construite chez Bochut. Leurs deux enfants, Eric et Lionel, ont vécu toute leur jeunesse à l'école, et cela jusqu'à l'incendie qui ravagea le bâtiment dans la nuit du 29 au 30 décembre 1985.

Eric fut élève de M^{me} Ardizzi en CP et CE1 puis de son père jusqu'à son entrée au collège. Sa carrière d'instituteur commença en mars 1983.



- L'enseignement était une évidence pour toi ?

E.D : Bien que baignant dans une atmosphère scolaire dès mon plus jeune âge, ce ne fut pas ma vocation première. Je me destinais plutôt à l'architecture ou au génie civil. C'est, en réalité, à la suite d'un défi « pour rigoler » que je me suis présenté, avec un groupe de copains de terminale, au concours d'entrée à l'Ecole normale en 1982.

Cette année-là, le ministère n'offrait que 12 places au niveau départemental (7 femmes et 5 hommes) pour environ 700 candidats. A ma grande surprise, j'ai réussi les 2 premières épreuves du concours mais j'ai échoué à la dernière, du fait d'un manque certain de maturité. Je n'avais que 17 ans ! J'ai alors débuté des études de maths à la fac de Chambéry.

Durant l'année 82/83, le nombre d'enseignants-remplaçants en Haute-Savoie étant beaucoup trop faible et vu que j'avais raté de peu mon intégration à l'Ecole normale, j'ai été appelé en février pour devenir, comme une vingtaine d'autres personnes, ce qui s'appelait à l'époque « suppléant éventuel »... une entrée par la petite porte ! L'expérience m'a néanmoins séduit et je n'ai plus jamais quitté les salles de classe.

- Ta carrière d'enseignant commence à Clarafond, et ensuite ?

E.D : Pour mon baptême du feu, j'ai été nommé sur un congé maternité de quatre mois à l'école de Clarafond, près de Bellegarde. Le problème, c'est que, en plus d'être livré en pâture à 23 écoliers de moyenne section, grande section et CP sans véritable formation (mis à part une immersion de quelques jours dans les classes de mes anciens instituteurs d'Ayze), j'ai reçu ma nomination alors que je n'étais pas encore majeur. J'ai donc dû attendre le jour de mes 18 ans pour entrer en fonction et devenir, pour quelque temps, le « plus jeune instituteur de France ».

Pour l'anecdote, il faut savoir que les parents d'élèves de Clarafond, qui attendaient un remplaçant depuis plusieurs jours et qui savaient que quelqu'un avait été nommé sans pouvoir exercer, sont allés manifester leur colère et leur incompréhension en occupant, avec les enfants, les locaux de l'Inspection académique, à Annecy. Autant dire que mon arrivée était désirée !

A la rentrée suivante, je me suis retrouvé, pour un an, à Saint-Jean-de-Tholome sur un poste nouvellement ouvert. A l'époque, cette commune ne comptait que deux classes. J'ai également débuté une formation pédagogique lors de stages

de six semaines, reconduits chaque année durant cinq ans, à l'Ecole normale devenue IUFM. Puis j'ai exercé comme remplaçant rattaché à l'école de Boëge durant une année. Cela m'a permis de « visiter » beaucoup d'écoles et d'univers différents et de pouvoir comparer de nombreuses méthodes de travail. En septembre 1985, j'ai été nommé sur une ouverture de classe au Mont-Saxonnex ; je m'y suis plu et y suis resté jusqu'en juin 1995. Ce n'est donc qu'en septembre de cette année-là que je suis arrivé à Ayze pour occuper le poste laissé vacant par Pierre Moulas.

- Quels ont été les niveaux de classes dans lesquelles tu as enseigné ?

E.D : Mis à part à Clarafond, à Saint-Jean-de-Tholome et dans quelques écoles, quand j'étais remplaçant, où j'ai exercé face à des élèves de maternelle, CP, CE1 et CE2, j'ai eu, jusqu'à la fin de ma carrière, et cela pendant 37 ans, des CM1 et CM2.

- Au cours de ta carrière, as-tu constaté un changement dans le comportement des élèves ?

E.D : Je pense que, d'une manière générale, leur concentration, leur volonté, leurs aptitudes motrices et artistiques, leur bon sens, leur culture et leurs capacités de mémorisation sont de moins bonne qualité qu'avant. Peut-être que la faute en revient à l'image que chacun se fait de l'école actuelle, aux conditions de vie offertes par la société « moderne », au manque d'activités extérieures et à la fatigue des enfants qui ont des emplois du temps parfois bien mal remplis. Cela dit, la nature humaine n'a pas changé...il y a toujours des gentils, des turbulents, des rêveurs...et il est toujours possible de surprendre, d'intéresser, d'émoi-voir, de divertir et de faire réfléchir les enfants. C'est ce qui rend ce métier passionnant.

- Maître d'école, instituteur ou professeur des écoles ?

E.D : Instituteur... sans conteste ! C'est d'ailleurs le nom qui figure sur mon diplôme !

- Meilleurs et pires souvenirs d'instituteur ?

E.D : Je n'ai pas vraiment de pire souvenir ; s'il y en a eu quelques mauvais, j'ai tout fait pour les oublier ! Par contre, même si à l'époque je n'étais pas encore en poste à Ayze, j'ai été marqué par l'incendie de l'ancienne école qui hébergeait trois familles d'enseignants (dont la mienne). Cette nuit-là, il a fallu sortir à la hâte pour échapper au feu qui a endommagé le bâtiment et a entièrement détruit les greniers où étaient stockés les archives communales (mairie et école) et de nombreux effets personnels des occupants des lieux. Que de souvenirs et d'objets « précieux » sont partis en fumée cette nuit-là ! A la suite de ce sinistre, les enseignants ont dû être relogés (mes parents en HLM à Bonneville.) et les classes ont dû intégrer, en attendant la reconstruction, des locaux peu banals : la cure, l'ancienne colonie SNCF et même une des caves du Clos Chaboud !

Mes meilleurs souvenirs sont trop nombreux pour tous les citer, mais ressortent du lot un échange scolaire de deux fois trois jours, en juin 1996, avec l'école de Chamonix/Saint-Pierre-de-Clages dans le Valais, deux échanges de plus d'une semaine (1986 et 1988) avec l'école d'Houchin (Pas-de-Calais), de nombreuses sorties en montagne du côté de Chamonix, la plupart des sorties ski de fond sur le site d'Agy (fréquenté sans discontinuer par l'école d'Ayze depuis sa création en 1972), les séjours dans le Doubs, la visite du château de Guédelon, plusieurs voyages à Paris...et, bien sûr, toutes les situations durant lesquelles je me suis vraiment senti utile pour la progression des élèves.

- Des souvenirs d'écolier ?

E.D : Je garde des souvenirs idylliques de l'école primaire, surtout de l'année où, avec mes camarades de CM1/CM2, nous avons intégré une classe tout juste créée au Clos Chaboud. Ce bâtiment, récemment cédé à la commune par les Sœurs de la Charité, baignait alors dans son jus et offrait un cadre de travail au charme désuet. Nous y évolutions dans des locaux qui fleuraient bon le 19^{me} siècle et le monde agricole. Avec la coopérative scolaire gérée par les élèves, nous avions acheté, cette année-là, des appareils photo et le matériel nécessaire pour faire tourner un rutilant labo photo qui avait pris place... dans les toilettes. La caisse de cette « coop » était, entre autres, alimentée par la vente de « vieux papiers » récupérés dans la commune. Nous pratiquions déjà, sans le savoir, l'écoresponsabilité !!!!

D'ailleurs, à ce moment-là, l'empreinte carbone des élèves était proche de zéro car quasiment tout le monde venait à l'école « sans moteur ». Ecole maternelle, cantine et garderie périscolaire ne faisaient pas encore partie du paysage ayzois.

A cette époque, chaque année, en juin, le Sou des Ecoles organisait une sortie scolaire qui était devenue, au fil du temps, une véritable institution. Elle s'adressait, bien sûr, aux élèves de l'école, mais elle était aussi largement ouverte aux familles et aux amis des familles. Alors que notre commune ne comptait que deux classes avec des effectifs tout à fait normaux, ce ne sont pas moins de deux ou trois cars qui étaient affrétés pour chaque promenade ! Le repas avait lieu au restaurant... un must !

- Quelques anecdotes ?

E.D : Il m'est bien difficile de lister tout ce qui a fait le « sel » de ma carrière mais il est vrai qu'il m'a parfois été donné l'occasion de vivre des situations un peu cocasses. Je me souviens, par exemple, avoir tué une vipère dans ma classe, surpris une élève exhibant un lingot d'argent sorti de son sac, rejoint plusieurs fois ma classe du Mont-Saxonnex à pied (notamment depuis Thuet) quand la neige rendait la circulation très difficile, failli rater le TGV du retour lors d'un voyage à



Paris... et avoir eu, comme collègues, mes deux anciens instituteurs !

Ce qui m'a souvent ému aussi, c'est d'être amené à fréquenter un assez grand nombre d'enseignants (essentiellement des femmes) que j'ai eus comme élèves.

- Un mot pour les élèves et parents qui liront cet article ?

E.D : J'ai vraiment eu du plaisir à exercer ce métier que je n'ai jamais considéré comme une contrainte ou un repoussoir. En plus, je crois que la chance a toujours joué en ma faveur car j'ai hérité de postes agréables, exercé dans des communes où municipalité et associations étaient entièrement dévouées à la cause scolaire, et côtoyé des collègues sympathiques, des familles compréhensives et des élèves globalement gentils et respectueux.

Il faut qu'ils sachent également que j'ai toujours du plaisir à revoir mes anciens élèves et leur famille pour faire le point sur leur cheminement respectif mais aussi pour entretenir des rapports plus « naturels » et cordiaux qui ne sont plus biaisés par la relation enfant-enseignant.

- Un mot sur le Sou des Ecoles ?

E.D : Je suis membre du Sou des Ecoles depuis ma nomination à Ayze. Mon père en a été le trésorier de longues années durant. Pour rappel, cette association « loi 1901 » a été créée, à l'origine, pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Ce rôle a évolué pour se transformer en caisse de soutien aux projets pédagogiques : achat de matériel, sorties, spectacles...

J'en profite pour saluer le travail efficace des présidents successifs que j'ai connus depuis 1995 (Lino Breda, Sabrina Scaramozzino et Aurélie Cachat) ainsi que le rôle précieux de tous les membres indéfectibles de l'association. Grâce à Lino Breda, nous avons pu poursuivre, un temps, l'aventure des lotos et, ensuite, mettre en place les soirées-théâtre, le rallye pédestre et le concours de quilles puis, sous la houlette d'Aurélie Cachat, « l'Ayz'crime partie », dont la première édition a eu lieu en mai 2022.

- Comment envisages-tu la retraite ?

E.D : Je vais tout simplement poursuivre les activités que j'avais le loisir de pratiquer, jusque-là, durant mon temps libre (bricolage, montagne, jardinage, voyages...) et essayer de trouver un peu de temps pour tester de nouvelles choses. Ce qui est certain, c'est que je n'envisage pas une retraite en pantoufles !

- Le mot de la fin ?

E.D : Je crois que si c'était à refaire, je ne changerais rien. Je suis très heureux du parcours que j'ai eu car j'ai pu bénéficier des conditions de travail et de vie dont j'avais rêvé. Je ne peux que souhaiter la même chose à l'ensemble du millier d'élèves (dont 600 Ayzois) dont j'ai eu la responsabilité au cours de ma carrière, à mes « ex » -collègues et à toutes les personnes qui débutent dans l'enseignement.



LES ÉCOLES

Connaissez-vous Ernest et Célestine ? Ce dessin animé met en scène une petite souris et un ours. Leur amitié est sincère et sans faille.

Au mois de décembre, les élèves de l'école élémentaire sont tous allés au cinéma (merci à l'APE et au Sou des Ecoles) pour voir le deuxième opus des aventures de ces deux compères : le Voyage en Charabie.

Pays natal d'Ernest, dans lequel il n'est pas retourné depuis longtemps, la Charabie est un lieu de fête où tout le monde est musicien, où la musique se vit et se partage avec les autres habitants. Mais lorsqu'ils arrivent en Charabie, Ernest et Célestine sont stupéfaits. Tout a changé ! De nouvelles lois interdisent les mélodies et la possession d'instruments jouant des notes. Seul le do est autorisé. Tout est devenu triste. La résistance s'est organisée et la police fait respecter les interdictions.

Vous l'aurez compris, il y a dans ce film plusieurs degrés de lecture ! En Iran, en ce moment, la musique est interdite, tout comme l'école pour les filles. Des hommes et des femmes résistent. En Ukraine aussi.

Notre pays est en paix. La liberté d'expression y est respectée. Chaque jour, dans toutes les écoles de France, des enseignants œuvrent auprès des enfants, adultes de demain, pour que les valeurs de notre République perdurent.

Bien entendu, enseigner des valeurs n'est pas notre seule mission ! La maîtrise de notre langue maternelle en est une autre !

Alors voici un test à proposer à vos enfants :

« Dans le texte ci-dessous se sont glissées 7 erreurs. Sauras-tu les trouver ? »

Les enseignants des écoles d'Ayze vous souhaitent une excellente année 2023. Nous serons heureux d'échanger avec vous lors des manifestations de nos associations.

À bientôt,

Jacques Kiffer et Pascal Salamand

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES ABORDS DE L'ÉCOLE LUCIE-AUBRAC

La cour de l'Ecole Lucie-Aubrac est désormais plus grande car elle dispose maintenant du morceau de terrain acquis pour réaliser la voie verte mais qui n'a pas été totalement utilisé pour celle-ci. C'est un bel espace arboré qu'il faut désormais aménager et sécuriser. Les services communaux montent actuellement la clôture périphérique de cet espace et une réflexion conjointe avec les professeurs des écoles nous permettra d'aménager cet espace petit à petit. Une étude de sécurisation a été rendue pour la partie haute de l'école et le parking, elle mènera à des aménagements dans l'année qui vient.





LES LACS D'AYZE

Un peu d'histoire

Le projet d'une ligne ferroviaire passant par la vallée de l'Arve date de 1856. En effet, un arrêté de l'intendance royale du Faucigny autorise une étude de projet pour une voie de chemin de fer du Mont-Blanc. Les difficultés techniques rencontrées pour élaborer un tracé, les problèmes politiques avec l'annexion de la Savoie à la France en 1860, puis la guerre de 1870 ayant retardé le début des travaux, il fallut attendre 1879 pour que le gouvernement décrète la mise en chantier du projet.

En 1883, la section La Roche-sur-Foron / Cluses est concédée à la Compagnie PLM « Paris Lyon Méditerranée ». Deux cents parcelles de terrain furent acquises par la Compagnie en 1886, afin d'aménager toutes les infrastructures telles que gares, gardes-barrières, passages à niveau, aqueducs, ponts et tunnels. Comme la vallée de l'Arve était décrétée zone à risques car inondable, il fallut creuser de grands trous pour récupérer les matériaux afin de faire le ballast nécessaire à la surélévation de la voie de chemin de fer. C'est donc ainsi que sont nés les lacs d'Ayze et de Thyez. Ce chantier géant a duré quelques années, malgré l'utilisation d'une technique moderne pour l'époque. La machine utilisée, une élinde, avec son bras articulé le long duquel se déplaçait la chaîne sans fin d'un excavateur ou d'une drague à godets, abattait un travail phénoménal. Les matériaux étaient acheminés sur place dans des wagonnets roulant sur rails.



Ce chantier peu ordinaire a employé beaucoup d'Ayzois. C'est en juin 1890 que le premier train officiel a circulé sur le tronçon, soulevant de belles festivités tant à La Roche qu'à Bonneville lors de grandioses inaugurations. Ces lacs artificiels ont permis à plusieurs générations d'apprendre à nager car les piscines n'existaient pas encore. Les deux communes ont installé un plongeoir autour du lac de baignade, les deux autres étant réservés pour la pêche. A Ayze, on avait même aménagé pour les écoles au bout du lac côté L'Entre-Temps un bassin sécurisé qui a permis aux enfants de bien se débrouiller.



AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES LACS

Après le lancement de l'opération de restructuration du centre-village, notre équipe municipale travaille sur un nouvel axe d'aménagement, les lacs d'Ayze.

Cet espace contraint entre les pentes du Môle et l'Arve a de tout temps été synonyme de nature, de pêche et de divertissement.

C'est sur ces bases que le groupe de travail a dessiné les contours de ce projet, en prenant en compte les attentes des riverains qui ont pu s'exprimer sur ce sujet lors d'une réunion publique. Nous avons confié cet aménagement à des architectes qui ont dessiné la nouvelle orientation de cet espace qui démarre du premier lac, juste après

les anciens bâtiments de la DDE, et qui se termine aux abords de la zone artisanale.

L'équipe technique est composée d'une agence spécialisée en aménagement d'espace sensible et de biodiversité, d'un aménageur paysagiste et d'un spécialiste en réseau et voirie.

Une de nos priorités sera la maîtrise du flux de circulation de l'avenue Guy-Châtel (vitesse, gestion des parkings, lien avec les modes doux ainsi qu'une adaptation pour réduire l'impact sonore des flux de la route départementale).

Nous avons divisé en trois temps cet espace : le premier lac verra un aménagement sobre et faiblement interventionniste pour laisser la nature s'exprimer et se laisser contempler.

L'espace de plaine sera dédié à la famille, un verger citoyen verra le jour avec des jeux nature pour les plus jeunes et des espaces de repos dans une végétation privilégiant les espèces mellifères.

Enfin le second lac bénéficiera de quelques pontons de bois pour se reposer et pêcher, le chemin de circulation sera mieux dimensionné afin de redécouvrir cet espace, un vrai havre de paix au pied du Môle.

Les premiers travaux seront lancés dans le second semestre 2023. Une réunion de présentation aura lieu dans le courant du printemps.



LE CONSERVATOIRE DU GRINGET

Dans le cadre de notre profession de mandat, nous avions lancé le projet de préservation du patrimoine viticole. Le cru Ayze façonne le paysage de notre commune et au-delà sur les communes de Marignier et de Bonneville. En échangeant avec les vignerons de notre cru sur l'avenir de ce patrimoine végétal, oenotouristique et culturel, la commune a souhaité s'engager avec eux dans la première étape de cette dynamique, à savoir lancer et finaliser une étude de terrain pour identifier les pieds de vigne de gringet les plus sains et forts pour servir de greffons.

Accompagnés par les pépinières viticoles Bérillon basées à Jonquières dans le Vaucluse, nous allons mettre en place un programme sur 3 ans afin de finaliser un plan de sauvegarde du cépage gringet.

Ce plan sera axé sur les points suivants : effectuer un travail de sélection assuré par la pépinière, puis après l'étape de greffage, mettre en place les plantations de vignes-pilotes pour permettre aux vignerons d'avoir sur leur terroir un vivier de nouveaux plants sains et robustes, afin de lutter contre la mortalité des plants de vigne (particulièrement importante sur certaines parcelles du cru).

À l'issue de cette démarche, toujours en partenariat avec les vignerons du cru, nous souhaitons mettre en place un chemin de découverte du terroir viticole qui traverserait l'appellation de Marignier à Bonneville avec découverte des parcelles du cru, informations pédagogiques sur le cépage unique gringet. Des espaces de contemplation et d'animation pourraient être mis en place afin d'offrir une étape oenotouristique mettant en valeur ce patrimoine. De beaux projets en perspective à partager avec tous les amoureux des jolies bulles fines de notre ayze.





LES TRAVAUX SUR LE MÔLE

Les enjeux climatiques font partie de nos fortes préoccupations, l'impact des variations climatiques se visualise également sur le Môle. Forêt qui remonte, végétations invasives, étayage long, ressource en eau fragile, autant de signes qui nécessitent que nous passions à la vitesse supérieure sur certains aménagements.

Afin de chercher à mieux maîtriser l'alpage de Môle en permettant d'accroître le potentiel de pâturage, nous avons lancé dans le courant de cet automne des travaux d'une envergure sans précédent afin de sécuriser la ressource en eau.

Avec l'accompagnement de la SEA et d'un cabinet spécialisé, puis avec le soutien majeur du Département pour un financement à hauteur de 80%, nous avons entrepris de refaire intégralement le captage de la source située sur la face nord du Môle. Nous remercions à ce titre la commune de Marignier pour avoir validé la continuité de l'usage de cette source via une nouvelle convention.



La suite des travaux vers la fin du printemps 2023 consistera à changer l'ensemble du réseau de distribution de cette eau, mais aussi de doubler la capacité de stockage, passant de 50m³ à 100m³.

C'est un investissement de 215 000 euros qui doit garantir l'approvisionnement en eau pour le bétail et ainsi permettre l'arrivée de nouveaux alpagistes dans les catégories ovine et caprine.

Cette pression accrue sur la végétation sera sûrement doublée dans l'avenir d'une campagne de lutte mécanique contre les plantes invasives afin que le Môle puisse retrouver sous 4 à 5 ans un aspect d'alpage mieux entretenu, pour nos éleveurs et pour le plaisir de chacun d'entre nous.

OPÉRATION EcoMÔLE

Une belle équipe pour l'entretien de l'alpage du Môle et de ses chemins. C'est une tradition, une belle équipe se retrouve le premier week-end de septembre dès l'aube pour gravir les pentes du Môle et se lancer à l'assaut des massifs de cynorrhodons.

Il faut une belle coordination pour entretenir certains espaces de l'alpage qui ne sont plus assez pâturés par les troupeaux l'été, puis effectuer un entretien des chemins et ramasser quelques déchets dus à la fréquentation forte de cet espace naturel sensible.

Cette journée se termine toujours autour d'un bel apéritif et d'un repas convivial.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent lors de cette journée, et bienvenue par avance à ceux qui souhaiteraient nous rejoindre en 2023.



LES TERRASSES D'AYZE

Cette fin d'année, nous avons fait la réception des panneaux de balisage d'une randonnée facile : les Terrasses d'Ayze !

3 points de départ pour celle-ci :

- le camping « Le Bois des Tours »
- le parking du Levry
- l'église d'Ayze

Cette balade s'adresse à tout le monde et est adaptée aux familles par son faible dénivelé et temps de marche modéré.

Elle permet de profiter de la nature avec la traversée du bois du Levry, de (re)découvrir les vignes d'Ayze en marchant sur ses coteaux, de découvrir une partie du village et d'apprécier la vue sur la vallée et les sommets qui l'entourent.

Moins d'une heure de marche et un dénivelé inférieur à 100m, ce sentier se pratique toute l'année !



L'ACTUALITÉ DE LA VIGNE

Echange avec Olivier GANTIN, président du syndicat des vins du cru Ayze.

Avec à nouveau un printemps précoce et un début d'été sans aucune précipitation du début juillet jusqu'au 15 août, le vignoble n'a pas été épargné sur le millésime 2022.

Avec détermination et engagement, les vignerons du cru, par leur démarche environnementale de lutte raisonnée ou de biodynamie, ont permis aux vignes de mieux gérer ce temps de stress végétal face à ce climat sec.

Les pluies de fin août et début septembre ont libéré les vignes, elles ont pu amener à maturité le Gringet, et proposer aux vignerons une vendange de très belle qualité et un volume de jus assez favorable au regard des dernières récoltes.

En cave les vinifications avancent bien, les vignerons sont confiants, on devrait découvrir en fin d'année 2023, un très beau millésime pour notre cru Ayze.

C'est une très bonne nouvelle, car notre cru séduit de nouveaux amateurs de vin, en local, comme au-delà de nos frontières !

À vous tous, prenez le temps de pousser la porte de nos nombreux domaines, ils auront plaisir à vous recevoir et partager leur passion !





LA CCFG, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT

Chers habitants d'Ayze



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIERES

Comme chaque année, je suis très heureux de pouvoir m'exprimer dans votre bulletin municipal, en tant que président de la communauté de communes Faucigny Glières.

Les années passent mais le lien entre nos sept communes reste fort et permet de continuer à notre collectivité d'être proche de ses administrés et de leurs attentes.

Issu de compétences élargies, un ensemble de services est à votre disposition autour de l'environnement, la voirie, la propreté, l'assainissement, l'enfance, le tourisme, la police intercommunale, ... dont le seul mot d'ordre est d'améliorer votre cadre de vie. Notre communauté de communes a su au fil des ans faire aboutir des grands projets structurants, valorisant pour ce territoire en constant développement, et assurant de pouvoir faire face aux défis et aux enjeux de demain.

En 2022, la CCFG a soutenu un certain nombre de réalisations dans votre commune, à l'instar de la création d'une voie verte entre l'école et la rue du Stade, la remise en état de divers chemins (des Communaux, des Tours, du Levry, des Bois, de la Douairiaz...), le démarrage des travaux au centre d'Ayze, etc. Les réalisations vont se poursuivre en 2023 avec la suite du chantier de réhabilitation du cœur de village ou bien encore l'installation de points d'apport volontaire en divers endroits de votre commune.

J'espère pouvoir tous vous retrouver à l'occasion des différents grands événements cette année afin de vous exprimer à nouveau ma volonté et celle de l'ensemble des élus communautaires à maintenir et à développer un niveau de service à la population, le plus complet possible.

Je vous adresse à tous, ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

Le président, Stéphane Valli



*La CCFG, un territoire attractif.
la preuve en images*



LA RÉGION

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Vaste région de 8 millions d'habitants, Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un patrimoine historique, naturel et culturel d'exception ainsi que d'une extraordinaire diversité de paysages et de traditions.

Sa force réside précisément dans cette pluralité de territoires, de la petite commune à la grande métropole, qui ont chacun leur identité, leurs atouts mais aussi leurs enjeux propres.

Convaincue du rôle essentiel joué par les élus locaux, la Région met en place des dispositifs clairs, simples et souples afin de soutenir des projets concrets élaborés en lien étroit avec les acteurs des territoires.

Le déploiement de ces dispositifs poursuit 5 objectifs principaux :

- Redynamiser les centres bourgs et les centre des villes moyennes ;
- Agir pour le maintien et le développement des services de proximité dans tous les territoires de la région ;
- Développer une offre de santé adaptée et complète sur l'ensemble du territoire régional ;
- Privilégier le recyclage du foncier à la consommation de nouveaux espaces ;
- Limiter le développement des surfaces commerciales en périphérie des villes, pour prioriser l'implantation, en centre-ville, de commerces de proximité.

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Premier partenaire des communes



L'action du Département se traduit chaque jour dans tous les grands domaines qui touchent au développement du territoire et à la qualité de vie des Haut-Savoyards.

Avec un budget qui s'élève à 1,5 milliard d'euros, le Département agit selon ses cinq orientations stratégiques définies par le nouvel exécutif à l'été 2021 : avoir une ambition forte sur les investissements, veiller à l'excellence environnementale, assumer pleinement sa responsabilité sociale, promouvoir son image et renforcer la qualité de service.

Pour ce faire, de nombreuses actions ont été engagées comme un important plan d'investissement des collèges sur les 10 prochaines années, un renforcement de l'enveloppe en faveur de la solidarité et du handicap (compétence obligatoire) de 10 à 15 %, ou encore une augmentation du budget pour les infrastructures routières afin d'entretenir, sécuriser les routes et renforcer les mobilités douces.

Le Département est également le premier partenaire des 279 communes de son territoire. Il soutient les communes et groupements de communes dans divers projets tels que la construction de groupes scolaires, d'équipements sportifs et culturels ou encore le développement de projets touristiques. Avec le Plan Ruralité, c'est un accompagnement supplémentaire que le Département de la Haute-Savoie souhaite désormais apporter aux plus petites communes dans leurs projets. L'aide sera ainsi majorée et pourra aller jusqu'à 80% dans la limite d'une opération par commune et par mandat, déduite des autres subventions.

haute
savoie
le Département

De plus, une enveloppe de plus de 26 M€ est dédiée aux contrats d'avenir départementaux et de solidarité (CDAS). L'objectif : apporter une aide départementale pour améliorer la vie quotidienne dans les communes.

Il participe également activement à l'aménagement numérique et à l'électrification en zones rurales ou encore au financement de l'adduction en eau potable et aux réseaux d'assainissement. Il aide aussi les collectivités qui font face à des travaux exceptionnels liés aux aléas climatiques.

Dans votre commune...

Durant cette première année de mandat au sein du Département de la Haute-Savoie, Agnès GAY, conseillère départementale du canton de Bonneville, et Martial SADDIER, président du département, ont travaillé de concert avec votre maire Jean-Pierre MERMIN et son équipe municipale pour poursuivre et faire avancer de nombreux projets dans votre commune. C'est ainsi que le Département a acquis des parcelles de vignes, afin d'en favoriser le maintien sur Ayze. En matière d'environnement, vos conseillers départementaux ont été aux côtés des élus pour la sécurisation des réseaux de distribution entre les réservoirs de l'Eponnet, Le Bol et Chez Jeandet, et pour l'amélioration de l'accès à la ressource en eau à l'unité pastorale de Rionfer et du Petit Môle. Après la requalification du centre village, le réaménagement du carrefour de la Route des Chenevaz débutera prochainement. Agnès GAY et Martial SADDIER ont également soutenu l'aménagement d'une voie verte entre la mairie et la Véloroute Léman Mont-Blanc. Dans le cadre du contrat d'avenir départemental et de solidarité, le Département a apporté une aide pour la construction de la halle couverte. Enfin, l'assemblée départementale s'est engagée à supprimer dix passages à niveau près des gares dans la Vallée de l'Arve dont notamment celui d'Ayze.





L'APPLICATION MOBILE POLITEIA

NOUVEAU
DÉCOUVREZ
LES INFOS DE
VOTRE COMMUNE
SUR VOTRE
SMARTPHONE

L'application **POLITEIA FRANCE** est l'outil indispensable pour rester en contact direct avec votre commune.

gratuite
pas de donnée personnelle
pas de pub
toutes les infos en temps réel

Ayze
village le magique des arbres
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MAIRIE DE AYZE
www.ayze.fr

QR codes for App Store and Google Play

LE 112 ET LE 17 SONT DES NUMÉROS D'URGENCE



Le 112 est le numéro européen d'urgence, qui peut être appelé depuis n'importe quel téléphone portable ou fixe en cas d'urgence. Ce numéro est gratuit et peut être appelé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, depuis n'importe où en Europe. Les appels au 112 sont pris en charge par les centres d'appels d'urgence locaux, qui fournissent une assistance immédiate en cas d'urgence.

Le 17 est le numéro d'urgence de la police nationale en France. Il peut être appelé en cas d'urgence. Les appels au 17 sont pris en charge par les centres d'appels d'urgence locaux, qui fournissent une assistance rapide.

Il est important de mémoriser ces numéros d'urgence et de les utiliser en cas de besoin.

Inutile maintenant de contacter le 18.



©AdobeStock

ENTRETIEN DES FORÊTS ET DES ESPACES VERTS

Pourquoi élaguer à proximité des réseaux électriques et téléphoniques ?

Chaque année, à l'occasion de coups de vent ou de chutes de neige, les lignes téléphoniques ou électriques sont coupées par des chutes d'arbres, entraînant le dysfonctionnement des téléphones fixes et mobiles ainsi que des coupures d'accès à internet ou des coupures d'électricité.

Protéger les lignes téléphoniques ou électriques n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçants avant les intempéries de l'hiver.

Le propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations. Cet entretien lui incombe et doit être réalisé à titre préventif.

Pourquoi débroussailler son jardin ?

Un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers. Le code forestier institue des obligations légales de débroussaillage, notamment l'obligation de débroussailler sur 50 mètres tous les abords de constructions lorsqu'elles se trouvent dans ou à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un espace naturel. Les voies d'accès doivent être libérées, les arbres et les branches situés à moins de 3 mètres des maisons doivent être supprimées, et les arbres et plantes mortes ou malades doivent être éliminés. Les arbustes sous les arbres doivent être supprimés et les végétaux coupés doivent être évacués en les portant en déchetterie ou en les broyant.

LES OPÉRATEURS FIBRE

Un outil d'éligibilité et deux nouveaux opérateurs pour développer l'accès à la fibre optique

L'exploitation et la commercialisation du réseau de fibre optique par Faucigny Glières Fibre ont bel et bien commencé. A compter du 1er février, les particuliers et entreprises du territoire ont désormais la possibilité de tester leur éligibilité à la fibre optique et d'obtenir une date prévisionnelle indicative sur le site internet de Faucigny Glières Fibre. Les 1 130 foyers déjà éligibles sur la commune d'Ayze pourront accéder aux offres des nouveaux opérateurs présents sur le réseau.

Un outil d'éligibilité disponible en ligne

Le site internet www.faucignyglièresfibre.fr dispose sur sa page d'accueil d'un outil d'éligibilité. En entrant leur adresse postale, les particuliers et entreprises du territoire pourront tester leur éligibilité à la fibre, avoir une date prévisionnelle et connaître les opérateurs présents. Il permet également de signaler une adresse non répertoriée ou erronée.

De nouveaux opérateurs disponibles sur le réseau
 Faucigny Glières Fibre, filiale de TDF, a la volonté d'être un acteur de l'aménagement numérique du territoire au service des collectivités, des entreprises et de la population. Bénéficiant de la neutralité et de l'expertise de la société vis-à-vis des opérateurs commerciaux, les habitants de la communauté de communes peuvent dès à présent profiter d'une offre élargie pour leur abonnement à la fibre optique.



©AdobeStock



A partir du 1^{er} février 2023, Faucigny Glières Fibre élargit son offre et permet à deux nouveaux fournisseurs d'accès à internet d'envergure nationale, Nordnet et Ozone, de rejoindre K-net sur le réseau et de proposer des offres d'abonnement. 1130 foyers localisés à Ayze peuvent donc d'ores et déjà bénéficier de cette offre diversifiée. Faucigny Glières Fibre est en discussion avec d'autres opérateurs d'envergure nationale pour les accueillir sur le réseau.

LA NAVETTE MARCHÉ PROXIMITI

ProxiTi, en partenariat avec les communes d'Ayze et de Bonneville, a mis en place un bus pour desservir le marché de Bonneville. Ce service fonctionne les mardi et vendredi matin toute l'année.

Comment ça marche ?

- Pas de réservation à faire : il suffit d'attendre à l'arrêt au minimum 5 minutes avant l'horaire de passage à cet arrêt.
- Faire un signe au conducteur ou à la conductrice lorsque la navette s'approche.
- Acheter un ticket à bord de la navette, 1,50 € pour 1 trajet ou 12 € pour le carnet de 10 tickets (prévoir l'appoint en espèces).



L'achat peut aussi se faire sur internet (application MyBus) ou par l'envoi d'un SMS (envoyer 1H au 93074 lorsque la navette s'approche de l'arrêt).

- Descendre à l'arrêt « Bonneville Librairie ».



DEUX FLÉAUX : LES CHIENS ERRANTS ET LES EXCÈS DE VITESSE

Des habitants se sont plaints récemment, via l'application Politeia, notamment que :

- De plus en plus de chiens se promenaient sur notre commune sans que leurs maîtres soient présents à leurs côtés.
- De plus en plus d'excès de vitesse étaient constatés sur notre commune.

Il nous a semblé donc important de vous faire passer les informations suivantes :

Chiens errants

On entend par chien errant ou en état de divagation un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Cette situation est interdite en France et est punie d'une contravention de deuxième classe. Seules exceptions : les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation.

La fourrière, un passage obligé pour tous les chiens errants

La loi stipule que la gestion des chiens errants est du ressort des maires. Ces derniers tout comme les propriétaires d'un domaine privé, dès lors qu'un animal a échappé à son gardien ou que ce dernier le laisse divaguer, font saisir les animaux qui sont alors conduits à un lieu de dépôt, généralement une fourrière communale.

Chaque commune doit en effet posséder une fourrière communale ou bénéficier des services d'une fourrière établie sur une autre commune.

Du statut de chien errant à animal abandonné

A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés au lieu de dépôt désigné, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire auprès du maire de la commune où l'animal a été saisi, il est alors considéré comme abandonné. Il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer selon plusieurs modalités : le garder en fourrière, le céder à des fondations ou associations de protection des animaux ou le faire euthanasier.



Excès de vitesse

La vitesse excessive à Ayze est un problème majeur de sécurité routière. Cela est particulièrement vrai là où les rues étroites et sinuées sont souvent bordées de bâtiments, de piétons et d'animaux domestiques. Malheureusement, certains conducteurs semblent ignorer les risques et continuent de rouler à des vitesses dangereusement élevées.

Les conséquences de la vitesse excessive peuvent être désastreuses. En plus du risque accru d'accidents, les bruits causés par les véhicules en excès de vitesse peuvent perturber la vie quotidienne des habitants du village. Les conducteurs qui ne respectent pas les limites de vitesse peuvent également faire face à des amendes et à des points de pénalité sur leur permis de conduire. La gendarmerie et la police font régulièrement des contrôles.

La faune sauvage trop abondante à Ayze

La population de sangliers et de cerfs est trop abondante à Ayze et cause des problèmes pour les habitants avec de nombreuses dégradations. Dans de telles situations, les chasseurs peuvent jouer un rôle important pour aider à gérer cette surpopulation.

Les chasseurs sont des experts en matière de conservation et de gestion de la faune. Ils sont également des défenseurs de l'environnement et des habitats naturels des animaux.

La commune est en contact avec les chasseurs pour repousser la faune sur les sommets.



En travaillant en étroite collaboration avec nous, les chasseurs peuvent aider à réguler les populations animales pour éviter des dommages à nos jardins, nos terres et nos cultures et réduire les risques d'accidents de la route causés par des collisions avec des animaux.

Enfin, la chasse peut également aider à assurer la durabilité des populations animales. Les chasseurs respectent les limites de prise de gibier et les périodes de chasse appropriées. Ils contribuent à garantir que les populations animales ne sont pas surexploitées. Les chasseurs peuvent également aider à surveiller les populations animales pour s'assurer qu'elles restent en bonne santé et durables.

Nos chasseurs opèrent de manière responsable et éthique, en respectant les lois et les réglementations



©AdobeStock

en vigueur. A Ayze, la chasse est pratiquée de manière durable et responsable pour que les populations animales restent en bonne santé et que les écosystèmes soient préservés pour les générations futures. N'ayez pas peur de discuter avec les chasseurs.



03 Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.

04 Le montant de l'incitation financière pour le conducteur est alors calculé en fonction de l'origine et de la destination :

- Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois français , l'aide sera de 2€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 4€.
- Pour les trajets dont l'origine ou la destination se situe dans le Genevois français , l'aide sera de 1€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 3€.

Les trajets réalisés (provenance et destination) dans le Genevois français sont ceux qui reçoivent le montant maximal d'aide afin d'encourager fortement cette pratique et d'aider les ménages du territoire.

En complément de la rétribution versée par le Pôle métropolitain du Genevois français, une prime de 100 € sera versée aux nouveaux inscrits sur les plateformes éligibles au Plan national covoiturage du quotidien.

Covoiturage

Des incitations financières pour les covoitureurs du Genevois français

Avec la hausse globale du prix des carburants et la congestion des réseaux routiers, passer au covoiturage est aussi écologique qu'économique !

UNE PREMIÈRE INCITATION FINANCIÈRE CONCLUANTE

Mise en place au printemps et à l'été derniers, l'incitation financière des covoitureurs a été particulièrement efficace puisque les plateformes ont enregistré + 50 % d'inscriptions. Trois plateformes sont partenaires de l'opération : BlaBlaCar Daily, Karos et Klaxit.

En 2023, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'un des 3 opérateurs partenaires sont financés pour les conducteurs et GRATUITS pour leurs passagers.

Comment cela fonctionne ?

- 01** Les passagers et conducteurs téléchargent l'application de leur choix (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- 02** L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.



LES INFOS PRATIQUES

Les numéros utiles et heures d'ouverture

Mairie d'Ayze

3, route de Marignier

Tél. 04 50 97 04 21

E-mail : info@ayze.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour vous tenir régulièrement informé de l'actualité et des manifestations de la commune, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle. Vous inscrivez votre adresse mail dans le champ réservé sur le site : www.ayze.fr



Déchetterie

724, avenue du Môle

Tél. 04 50 25 26 10

Horaires d'hiver : du lundi au samedi 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 le dimanche de 9h à 11h45.

L'été jusqu'à 18h45.

Le PASS'DECHET est à retirer uniquement à la Communauté de Communes à la Mairie de BONNEVILLE, secrétariat des services techniques 2^{ème} étage, avec le formulaire rempli.

Centre nautique intercommunal Guy Chatel

137, route des îles - Email : centrenautique@ccfg.fr

Tél. 04 50 97 59 99

Horaires : les horaires varient en fonction des périodes de l'année.

Renseignez-vous sur le site internet www.ccfg.fr

Médiathèque CCFG

55, rue du Carroz - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 26 94

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Office de tourisme Faucigny Glières

23, rue Pertuiset - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 38 37

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Fermé dimanche et jours fériés.

Régie des Eaux Faucigny-Glières REFG

15, rue du Bois des Tours - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 20 57 (tapez 2)

Horaires : le lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h35 à 12h et de 13h40 à 16h45.

Ouvert le jeudi après-midi jusqu'à 17h30.

Office de la Culture et de l'Animation OCA

Le Sc'Art à B

137, avenue Pierre Mendès France - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 97 01 92

Police Municipale Intercommunale

2, place de l'Hôtel de ville - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 25 22 22

n°vert 24h/24 , 7j/7 : 0800 050 080

Centre Hospitalier Alpes - Léman CHAL

558, route de Findrol - 74130 Contamine-sur-Arve

Tél. 04 50 82 20 00

Proxim iTi

56, place de l'Hôtel de ville - 74130 Bonneville

Tél. 04 50 25 63 24

Numéros d'urgence

- Samu : 15
- Pompiers : 112
- Gendarmerie : 17
- Pharmacie de garde : 3237
- Appel d'urgence européen : 112
- Femme victime de violence : 3919
- Enfance en danger : 119

LE NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX

Printemps 2023

Notre offre « information et communication » s'étoffera sur notre commune.

Après la mise en service de notre application sur smartphone POLITEIA.FRANCE, qui vous permet d'être informé des différentes manifestations et d'échanger avec nous des problèmes rencontrés (voirie, accident, incident, travaux à exécuter, etc.), un panneau polychrome double face (environ 2m²) sera posé au centre du village. Celui-ci sera directement relié à notre site internet et à notre application smartphone, ce qui vous permettra d'accéder aux informations diverses ayant trait à la vie de notre commune.

Les annonces diffusées en continu seront à la fois d'ordre général (par exemple horaire mairie, travaux sur la voirie, météo du jour et alertes météo, arrêtés municipaux et préfectoraux, etc.) et plus spécifiques (annonces des manifestations à venir, vie scolaire, inscriptions à certaines activités, etc.).

Les associations seront donc amenées à nous contacter régulièrement afin de faire passer les informations qu'elles souhaitent communiquer.

Dans un souci d'économie d'énergie, ce panneau, bien que constitué de leds très performants, sera éteint à certaines heures, en particulier la nuit.



FONDS AIR-BOIS

Foyers ouverts interdits



UNE CHEMINEE OUVERTE EN FONCTIONNEMENT C'EST ROMANTIQUE MAIS ...

- C'est **100 fois plus de particules** fines émises qu'un appareil de chauffage au bois performant récent.
- C'est aussi une **pollution de l'air intérieur** que l'on respire.



Agir ensemble pour la qualité de l'air !



ETAT CIVIL 2022

Les naissances

ALLAIN <i>Alba</i> , Rose, Eloise	16 février 2022
BAJULAZ <i>Thomas</i> , Didier, Jean-Claude	3 mai 2022
BAYOUD <i>Alya</i>	7 juillet 2022
BELOT <i>Amélia</i> , Rose, Appolonie	14 août 2022
BÜYÜKCOLAK <i>Liam</i>	7 octobre 2022
CESTION <i>Livio</i> , Jules, Paul	5 mars 2022
DELLA-GIOIA <i>Stella</i> Louisa	17 mai 2022
FONTAINE <i>Léo</i>	11 avril 2022
GANTIN <i>Louis</i> , Éric	17 avril 2022
GAY <i>Vaimuti</i>	18 octobre 2022
HERRAULT <i>Nathaniel</i> , Olympe	12 août 2022
JOLIVET <i>Leon</i>	20 février 2022
JOLIVET <i>Tiago</i>	9 septembre 2022
KADDOURI <i>Lya</i>	13 janvier 2022
LAZZARONI <i>Julia</i>	27 avril 2022
LUNA <i>Octave</i> , Gabin	28 novembre 2022
MAILLOT <i>Hugo</i> , Lionel, Jean-Pierre	25 novembre 2022
MAITRE <i>Maël</i> , André, Christian	16 juin 2022
MARRA <i>Vittoria</i>	26 octobre 2022
NARDELLI <i>Lana</i> , Isabella, Ève	27 novembre 2022
NARDELLI <i>Victoria</i> , Rafaëla, Sabine	27 novembre 2022
PESSEY-MAGNIFIQUE <i>Arthur</i> , Eugène, Guy	1 juillet 2022
PETITE <i>Eloïse</i> Serena	2 juillet 2022
SAGNA <i>Clara</i> , Khady	24 mars 2022
SULLY <i>Léon</i>	15 avril 2022
VALVERDE <i>Eliott</i> , François, Grégoire	24 juin 2022
VARINOT FOREL <i>Aéla</i>	25 février 2022



ETAT CIVIL 2022

Les mariages

BRAND Céline 28 mai 2022

VUILLEMENOT Cédric, Claude, Bernard, Denis

BRASIER Pauline, Solange 14 mai 2022

DURGET Matthieu, Ludovic

CANOVA Sarah, Melita 9 juillet 2022

LOPEZ Nicolas, Grégoire

CHEVROT Marie-Christine,

Jeanne, Raymonde 27 août 2022

HULEUX Marc

COLLONNAZ Marine, Agnès 3 septembre 2022

DE JESUS Damien

DELVAUX Anne, Monique, Laurence 12 mars 2022

TALBOT Benoît, Louis, Alexandre

FOURNIER-BIDOZ Flora 1 octobre 2022

KRAEUTLER Antoine, Parfait

MATIAS Caroline 16 avril 2022

PANI Loïc

REVILLOD-BUSQUET Joanne, Aurélie

MOËNNE-LOCCOZ Teddy, Marc 3 septembre 2022

Les décès

ANTONI Sonia, Marguerite, Jeanne épouse DAVY 3 juillet 2022

BESCH Louise, Marie, Nicole veuve PAULMAZ 7 février 2022

BLANC Jean, Joseph 17 novembre 2022

BOULEAU Huguette, Léa épouse LEFEVRE 29 juin 2022

CHAFFARD Andrée, Jeannine veuve DETURCHE 30 janvier 2022

CHODAT Joël 2 novembre 2022

DAVY Lucas 27 avril 2022

DUCRET Sébastien, Daniel 4 août 2022

GANTIN Paul, Albert 8 mars 2022

GAY Hina, Amandine épouse MALAURE 24 mai 2022

GUIMET René, Esther, Alphonse 23 août 2022

HACKH Lucie, Élise veuve DÉTRY 25 janvier 2022

HYVERNAUD Richard, Lucien 19 avril 2022

JOURDAN Henri, Armand 11 octobre 2022

LEROUX Francine, Adrienne épouse THIEFFRY 13 février 2022

LESCUYER Suzanne, Françoise, Marie veuve POLLET-VILLARD 28 avril 2022

MUGNIER Léa, Adélaïde veuve CHEVROT 26 septembre 2022

PELLIER Denise, Marguerite veuve DUMONAL 13 février 2022

THONIN Louis, Jean, François 3 février 2022



MANIFESTATIONS en 2023

18 et 19 mars	Journée internationale des droits des femmes par le Wendo
19 mars	Concert trio à cordes à l'église par ClassiCosy
25 mars	Loto par l'APE
01 avril	Printemps des associations par la Mairie
08 avril	Chasse aux œufs par l'APE
20 avril	Semaine du Développement Durable par la Mairie
23 avril	Commémoration de la déportation par la Mairie
08 mai	Commémoration du 8-Mai 1945 par la Mairie
12 mai	Escape Game par le Sou des écoles
13 mai	Concours de tarot par les Chanterelles
16 mai	Ciné plein air par la Mairie et les associations
28 mai	Brocante vide-greniers par l'Amicale des Sapeurs-pompiers
03 et 04 juin	Fête des Voisins par la Mairie
11 juin	Tournoi de foot par le CS Ayze
17 juin	Fête de la Musique par la Mairie et associations
24 juin	Fête de l'école par l'APE
24 juin	Feux de la Saint-Jean par l'Amitché
25 juin	Concours de pétanque des vétérans par le CS Ayze
02 juillet	Repas paroissial par la SEPA
08 juillet	Fête de la Bière par Les Amyzois
14 juillet	Guinguette par l'ACVA et Lou P'tious Pas
02 septembre	Concours de pétanque par le CS Ayze
03 septembre	Journée ECO Môle par la Mairie
17 septembre	Messe au Môle par la SEPA
17 septembre	Journée Européenne du Patrimoine par la Mairie
23 septembre	Rallye pédestre par le Sou des écoles
30 septembre	Vente de paella par l'APE
14 octobre	Fête des Vendanges par l'Amitché
15 octobre	Concours de belote par Les Chanterelles
21 octobre	Octobre Rose par la Mairie
04 novembre	Concours de belote par Boule Môle
11 novembre	Commémoration du 11-Novembre 1918 par la Mairie
17,18 et 19 novembre	Ayze Art Expo
26 novembre	Journée de lutte contre les violences faites aux femmes par le Wendo
03 décembre	Téléthon par le comité
08 décembre	Marché de Noël par l'APE
15 décembre	Marché nocturne par la Mairie
20 janvier 2024	Vœux du Maire

